

## Un chez-soi dans la communauté

Les besoins, attentes et préférences d'adultes autistes  
en matière d'hébergement et de logement au Québec



Isabelle Courcy Ph.D  
Nuria Jeanneret M.A.

FÉVRIER 2023

## **MEMBRES DU COMITÉ DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE PARTENARIALE**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Isabelle Courcy        | professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal  |
| Baudouin Forgeot d'Arc | psychiatre et chercheur au CHU Ste-Justine, professeur agrégé de clinique au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal |
| Nuria Jeanneret        | agente de recherche, Département de sociologie, Université de Montréal  |
| Xavier-Henri Hervé     | président et cofondateur de la Maison de l'Autisme  |
| Dylan Hervé            | coordonnateur de la Maison de l'Autisme   |

## **COMITÉ AVISEUR**

Ève-Marie Beaudoin, Kenza Deschênes-Kherchi, Lucila Guerrero et Gabriela Ovalle

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la conception du questionnaire ainsi que celles et ceux qui ont pris de leur temps pour y répondre. Un grand merci à Emma Vadot pour son aide dans la diffusion du questionnaire de même qu'aux organismes communautaires et aux milieux scolaires ayant relayé l'appel de participation. Nous remercions Annie DeMelt du Réseau pour Transformer les Soins en Autisme (RTSA) pour la réalisation de la capsule sur la recherche.

## **RÉVISION LINGUISTIQUE**

Ana Ramos, Centre InterActions, Université de Montréal

## **MISE EN PAGE ET CONCEPTION**

Leslie Plumb, Centre InterActions, Université de Montréal

## **RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE**

Isabelle Courcy et Nuria Jeanneret. (2023). *Un chez-soi dans la communauté. Les besoins, les attentes et les préférences d'adultes autistes en matière d'hébergement et de logement au Québec*. Rapport de recherche. Université de Montréal, La Maison de l'Autisme. Montréal, Canada.

© 2023 Centre InterActions

ISBN : 978-2-925333-01-2

## Résumé

À l'heure actuelle, force est de constater que l'offre résidentielle peine à répondre aux besoins des personnes autistes en matière d'hébergement et d'accès à un logement adapté. Le peu d'options offertes ne tient pas compte de la pluralité des besoins, pouvant aller d'un logement conventionnel insonorisé à un hébergement en résidence adaptée avec soutien quotidien. De plus, les attentes et les préférences des personnes autistes sont rarement prises en compte, de même que la diversité de leurs situations et de leurs projets de vie.

Une recherche inclusive, ancrée dans un partenariat recherche-communauté, a été réalisée afin de documenter les besoins, les attentes et les préférences des personnes autistes en matière d'hébergement ou de logement au Québec. Une consultation par questionnaire en ligne visant les personnes autistes de 16 ans ou plus a été effectuée d'octobre 2021 à mai 2022. L'échantillon volontaire (n = 370) se compose de 179 personnes autistes ayant répondu au questionnaire (avec ou sans soutien) et de 191 personnes autistes pour qui un parent ou un proche a répondu (proxy).

## Résultats

---

De prime abord, 59 % ne vivent pas dans la situation d'hébergement ou de logement qu'elles souhaiteraient à court, moyen ou long terme. Des personnes qui habitent avec leur famille, 76 % des participant·e·s autistes et 69 % de celles pour qui un proche a répondu n'aspireraient pas à cette situation à long terme. De plus, 9 personnes sur 10 rapportent un ou plusieurs obstacles dans l'accès à un logement ou à une ressource d'hébergement dans les deux dernières années.

- 62 % ont rapporté un manque de logement ou de ressources d'hébergement adaptés
- 52 % ont mentionné des contraintes économiques

- 34 % ont évoqué des difficultés dans la recherche d'un logement ou d'une ressource d'hébergement
- 24 % ont déploré un manque de proximité avec les services, la famille ou l'emploi.

Les aspects prioritaires dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement sont la sécurité (93 %), le prix (91 %), la qualité de la communication avec les propriétaires (89 %), la propreté générale du logement (88 %) et l'insonorisation (85 %). De façon spécifique, avoir une cuisine dans le logement et la proximité de services de transport sont également ressorties comme des critères de première importance pour les participant·e·s autistes. En ce qui a trait aux personnes pour qui un proche a répondu, le quartier, le fait d'avoir une cafétéria ou des services alimentaires dans le bâtiment et l'accès à des activités communautaires ou de groupe important davantage.

Les besoins de soutien et d'accompagnement à la vie autonome sont pluriels, autant au niveau de leurs formes que de leur intensité, et peuvent grandement varier d'une personne à l'autre. Il peut s'agir, par exemple, des tâches administratives et de la planification du quotidien, de l'organisation de la vie de tous les jours, de l'accompagnement en emploi ou dans les études, de la santé mentale. Six personnes sur 10 feraient face à des obstacles dans l'accès aux services éducatifs et psychosociaux, qu'il s'agisse d'un manque de professionnel·le·s ou d'intervenant·e·s formé·e·s (63 %), d'un manque de services dans la région de résidence (48 %) ou des coûts liés aux services (40 %). Enfin, plus de la majorité des personnes ont manifesté un intérêt franc (49 %) ou une ouverture (21 %) à cohabiter dans un projet résidentiel en mixité sociale. Un espace partagé, calme et dans lequel pourraient se tenir des activités encadrées, à participation volontaire, serait apprécié. Lorsqu'envisagée, la cohabitation en mixité sociale est perçue comme un contexte pouvant être bénéfique pour les personnes autistes et les personnes non autistes.

## Constats

---

Les résultats confirment le besoin criant en matière de logement ou d'hébergement pour les personnes autistes au Québec. Il s'avère nécessaire de 1) développer des modèles résidentiels diversifiés, qui intègrent différentes formes de soutien et qui favorisent une meilleure qualité de vie des personnes au sein de la communauté, et de 2) bonifier le soutien aux proches qui assurent un toit et du soutien à la personne. Des projets résidentiels adaptés et pertinents aux yeux des personnes autistes répondraient à un besoin urgent. Plusieurs de ces projets gagneraient à être conçus dans une approche de mixité sociale favorisant une cohabitation inclusive et soutenant des formes d'entraide solidaire. Soutenir les projets communautaires qui œuvrent en ce sens, c'est contribuer au bien-être des personnes autistes dans la communauté et, plus largement, à l'inclusion des citoyennes et citoyens Autistes d'aujourd'hui et de demain.

## Summary

There is currently a lack of housing options to meet the needs of autistic people in terms of accommodation and access to appropriate housing. The limited options available, do not take into consideration their plurality of needs, which can range from conventional soundproof housing, to adapted accommodation with daily support. Furthermore, their expectations and preferences are rarely considered, nor the diversity of their situations and life plans.

To address this, an inclusive research project was created – one rooted in a research-community partnership - to document Autistic needs/preferences within accommodation or housing in Quebec. An online survey for autistic people aged 16 years and older was conducted from October 2021 to May 2022. The voluntary response sample (n = 370) was composed of 179 autistic people who completed the questionnaire (with or without support) and 191 autistic people for whom a parent or relative answered (proxy).

## Results

---

At first glance, 59% are not currently living in the housing or accommodation situation they would like in the short, medium or long term. Of those currently living with their families, 76% of autistic participants and 69% of those with a (proxy) relative responding, would not desire for this situation to be long term. Additionally, 9 out of 10 people report one or more barriers to accessing an accommodation or housing resource in the past two years:

- 62% reported a lack of suitable accommodation or housing resources
- 52% reported economic constraints
- 34% reported difficulties in finding an accommodation or a housing resource
- 24% mentioned a lack of proximity to services, family, or employment.

The primary aspects for selecting an accommodation or a housing resource, was safety (93%), price (91%), quality of communication with landlords (89%), general cleanliness of the accommodation (88%) and soundproofing (85%). Having a kitchen in the accommodation, and the proximity of transportation services, also emerged as important criteria for autistic participants. For those who had a relative responding for them, the overall neighborhood, having a cafeteria or food services in the building, and access to community or group activities, were more important.

The needs for support and guidance in independent living are plural, both in terms of their forms and their degree, and can vary greatly from person to person. This could include, aid with administrative tasks, organization and daily life-planning, or support in employment, education, and mental health. Six out of 10 people face barriers in accessing educational and psychosocial services, whether because of a lack of trained practitioners or professionals (63 %), a lack of services in the region of their residence (48 %), or the cost of those services (40 %). Finally, more than the majority expressed a clear interest (49%) or openness (21%) to living in a socially mixed residential project. A shared quiet space where supervised activities could be held, based on voluntary participation, would be appreciated. When considered, socially mixed living arrangements were seen as a context that could be beneficial for both autistic and non-autistic people.

## Findings

---

The results confirm critical needs within accommodation or housing for autistic people in Quebec. It is essential to 1) develop various residential models that integrate different forms of support and promote a better quality of life for people in the community, and 2) improve support for relatives who provide a home and support for the person. Residential projects, adapted and relevant to autistic people, would meet an urgent need. Several of these projects would benefit from being designed for social diversity, one that encourages inclusive cohabitation, and promotes solidarity-based forms of

support. Supporting community projects that work towards these goals, contributes to the well-being of autistic people in the community and more broadly to the inclusion of autistic citizens of today and tomorrow.



# Table des matières

|  |            |
|--|------------|
| <b>RÉSUMÉ.....</b>   | <b>III</b> |
| Résultats.....   | iii        |
| Constats .....   | v          |
| <b>SUMMARY .....</b>   | <b>VI</b>  |
| Results.....   | vi         |
| Findings.....  | vii        |
| <b>PRÉAMBULE .....</b>   | <b>1</b>   |
| <b>L'ACCÈS AU « CHEZ-SOI ».....</b>  | <b>3</b>   |
| Un partenariat recherche-communauté .....                                    | 5          |
| Survol des types d'hébergements ou de logements au Québec.....               | 6          |
| <b>LA RECHERCHE.....</b>   | <b>8</b>   |
| Recrutement.....   | 9          |
| Éthique .....  | 9          |
| Accessibilité.....   | 9          |
| Un processus continu d'élaboration du questionnaire avec la communauté ..... | 10         |
| Analyse .....  | 10         |
| Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon .....                  | 11         |
| <b>RÉSULTATS.....</b>  | <b>16</b>  |
| 1. Situation et aspirations en matière d'hébergement ou de logement.....     | 16         |
| 2. Difficultés et obstacles dans l'accès au logement et à l'hébergement..... | 19         |
| 3. Préférences et attentes en matière de logement ou d'hébergement .....     | 21         |
| 4. Le soutien à la vie autonome et les services.....                         | 25         |
| 5. La cohabitation en mixité sociale.....                                    | 29         |
| <b>UN CHEZ-SOI DANS LA COMMUNAUTÉ : AGIR COLLECTIVEMENT .....</b>            | <b>34</b>  |
| 1. Des besoins criants et vastes .....                                       | 35         |
| 2. Des modèles résidentiels diversifiés sont nécessaires .....               | 37         |
| 3. Du soutien intégré et favorisant un ancrage dans la communauté .....      | 39         |
| <b>CONCLUSION.....</b>   | <b>41</b>  |

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| <b>RÉFÉRENCES.....</b> | <b>42</b> |
| <b>ANNEXE 1.....</b>   | <b>45</b> |
| <b>ANNEXE 2.....</b>   | <b>46</b> |

## Liste des tableaux, graphiques et figures

|  |    |
|--|----|
| TABLEAU 1. PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES PARTICIPANT·E·S.....  | 12 |
| FIGURE 1. LIEU DE RÉSIDENCE DES PERSONNES.....   | 13 |
| GRAPHIQUE 1. OCCUPATIONS .....   | 13 |
| GRAPHIQUE 2. NIVEAU DE SCOLARITÉ COMPLÉTÉ .....  | 14 |
| TABLEAU 2. SITUATION ACTUELLE DE LOGEMENT OU D'HÉBERGEMENT .....   | 16 |
| TABLEAU 3. SITUATIONS SOUHAITÉES DE LOGEMENT OU D'HÉBERGEMENT .....  | 17 |
| TABLEAU 4. OBSTACLES DANS L'ACCÈS À UN LOGEMENT OU UNE RESSOURCE<br>D'HÉBERGEMENT .....  | 20 |
| TABLEAU 5. NOMBRE D'HEURES DE SERVICES REÇUS PAR SEMAINE .....   | 26 |
| TABLEAU 6. BESOINS DE SOUTIEN OU D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE AUTONOME ..   | 27 |
| TABLEAU 7. OBSTACLES RENCONTRÉS DANS L'ACCÈS AUX SERVICES ÉDUCATIFS ET<br>PSYCHOSOCIAUX .....                                    | 28 |
| TABLEAU 8. ATTITUDES QUANT À LA COHABITATION AVEC DES PERSONNES NON<br>AUTISTES.....   | 34 |
| TABLEAU A.1. SOURCES DE REVENUS.....   | 45 |
| TABLEAU A.2. ASPECTS « IMPORTANTS » OU « TRÈS IMPORTANTS » DANS LE CHOIX<br>D'UN LOGEMENT OU D'UNE RESSOURCE D'HÉBERGEMENT ..... | 46 |

## Préambule

Marius a 37 ans. Il fréquente un centre d'activité de jour et vit avec sa mère. Il s'occupe des tâches ménagères comme tondre le gazon et sortir les poubelles. Il aime la tranquillité de son foyer. Toutefois, sa mère s'inquiète pour son avenir quand elle ne sera plus là. Il est présentement en attente pour intégrer une ressource d'hébergement. Cela fait bientôt 4 ans. Est-ce qu'il y aura une place pour lui bientôt ? Est-ce qu'il pourrait faire une transition progressive le temps de s'habituer et de voir si ce milieu lui plait ? Et s'il advenait que ça ne marche pas, aura-t-il d'autres options ?



Jeanne vit beaucoup d'anxiété. Son propriétaire a augmenté son loyer cette année. Elle ne sait pas si l'augmentation est légale et ne connaît pas ses recours. Penser à changer d'appartement lui cause beaucoup d'anxiété. En raison d'expériences passées, elle préférerait ne pas avoir de colocataire. Elle craint de se retrouver dans la rue et cela a un impact important sur sa concentration au travail. Elle ne sait pas quoi faire ou se demande à qui elle pourrait demander de l'aide.

L'histoire de Marius et celle de Jeanne sont loin d'être anecdotiques. À l'heure actuelle, au Québec, bon nombre d'adultes autistes<sup>1</sup> ont peu d'options de logement ou d'hébergement leur permettant de vivre dans un environnement sécuritaire, stimulant et adapté à leurs besoins. Cette entrave aux droits fondamentaux freine leur inclusion sociale. Il est nécessaire de mieux connaître les préférences et les besoins des personnes autistes en matière d'hébergement ou de logement au Québec : quels sont leurs souhaits et leurs aspirations quant à leur situation d'habitation ? Quels sont les

---

<sup>1</sup> Nous préconisons un langage inclusif et utiliserons les expressions « personne(s) autiste(s) » et « Autistes », la majuscule mettant l'accent sur l'aspect identitaire du nom.

critères auxquels iels<sup>2</sup> accordent de l'importance dans le choix d'un hébergement ou d'un logement ? Est-ce qu'un projet résidentiel en mixité sociale pourrait les intéresser ?

---

<sup>2</sup> Le pronom « iel » est issu de la contraction des pronoms « il » et « elle ». Il est utilisé dans la rédaction non binaire pour référer à un genre neutre (Viguet, 2020).

## L'accès au « chez-soi »

Depuis les dernières décennies, l'autisme est passé d'un statut de maladie rare à une condition touchant plus de 1 % de la population canadienne<sup>3</sup>. Selon *l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019*, 1 enfant ou jeune canadien de 1 à 17 ans sur 50 (soit 2,0 %) avait reçu un diagnostic de TSA<sup>4</sup>. Les situations de vie et occupation des personnes autistes sont variées. Par exemple, des personnes occupent un emploi salarié et d'autres fréquentent un centre d'activités de jour. La sensibilité aux différents stimuli sensoriels (bruits ou odeurs par exemple), de même que le type et l'intensité des besoins de soutien dans le quotidien, varie grandement d'une personne à l'autre. Comme pour le reste de la population, la qualité de vie des personnes autistes est favorisée lorsque leur environnement (physique et social) offre des occasions d'apprentissage, du soutien dans l'exercice d'un rôle social valorisant et le développement de liens de qualité.

Habiter un endroit où l'on se sent « chez soi » a un impact important sur le bien-être<sup>5</sup>. Le « chez-soi »<sup>6</sup> réfère à un endroit privilégié qui est un lieu de vie propre à une personne. Il est un espace physique, un lieu et un ensemble de relations ou de liens interpersonnels et émotionnels qui se tissent entre la personne et cet environnement. « Habiter » un endroit et se sentir « chez-soi » dans cet endroit sont donc deux choses différentes. Que cela soit de façon nomade ou sédentaire, temporaire ou permanente, il est possible de se sentir chez soi et d'habiter différents types de logements ou d'hébergements (par exemple dans une maison, dans une chambre d'hôtel ou dans un refuge), de lieux (à la campagne ou près d'un parc) ou d'environnements sociaux (avec sa famille, seul·e mais avec d'autres locataires dans le bâtiment, dans une maison en groupe, en résidence pour personnes âgées).

---

<sup>3</sup> Elsabbagh et coll., 2012 ; Fombonne, 2009 ; Lazoff et coll., 2010.

<sup>4</sup> Statistiques Canada, 2020

<sup>5</sup> Billstedt et coll., 2011 ; Verdugo et coll., 2005.

<sup>6</sup> Vassart, 2006.

Au Québec, les installations d'hébergement offertes dans le système public peinent à couvrir l'ensemble et la pluralité des besoins des personnes sur le spectre. En 2012<sup>7</sup>, un rapport spécial du Protecteur du citoyen soulevait le « peu de solutions offertes en dehors des formules traditionnelles d'hébergement ». On y déplore le manque de place dans les ressources publiques existantes, ce qui génère de longues listes d'attentes, de même que le regroupement de clientèles qui ne partagent pas les mêmes besoins. Ce rapport met de l'avant l'inadéquation entre les besoins et l'offre de services au Québec en matière d'hébergement. Par exemple, certaines personnes qui résident dans des ressources d'hébergement ou chez leurs parents ont des besoins variés d'assistance quotidienne. Certaines d'entre elles pourraient vivre en logement supervisé, mais les options et l'offre sont actuellement très limitées. En 2019, le document *Portrait de la situation des milieux de vie, autre que le milieu familial d'origine, des adultes autistes* de la Fédération québécoise de l'autisme (FQA) corrobore ces premiers constats et met de l'avant le manque criant de ressources d'hébergement adaptées pour les personnes autistes et le manque d'options en matière de logement. Se référant aux données du Vérificateur général du Québec<sup>8</sup>, la FQA rapporte que le temps d'attente pourrait parfois aller jusqu'à 11 ans<sup>9</sup>.

Force est de constater que l'offre résidentielle peine à répondre aux besoins des personnes autistes en matière d'hébergement et d'accès à un logement adapté. Le peu d'options ne tient pas compte de la pluralité des besoins, pouvant aller d'un logement conventionnel insonorisé à un hébergement en résidence adaptée avec soutien quotidien. De plus, leurs attentes et leurs préférences sont rarement prises en compte, de même que la diversité de leurs situations et de leurs projets de vie. À cet égard, un récent sondage mené auprès d'adultes autistes (n = 64) indique que la moitié (51 %) d'entre eux trouvent que leur situation d'habitation ne répond pas, à différents degrés, à leurs besoins et préférences<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Protecteur du Citoyen, 2012, p. 61.

<sup>8</sup> Vérificateur général du Québec, 2013.

<sup>9</sup> Fédération Québécoise de l'Autisme, 2019.

<sup>10</sup> Desormeaux-Moreau et Couture, 2022.

## Un partenariat recherche-communauté

---

Au Québec, différentes initiatives sont amorcées pour penser, concevoir et financer de nouveaux projets d'hébergement et de logements adaptés pour les Autistes. Leur nombre grandissant et la diversité des concepts résidentiels proposés sont des atouts pour mieux tenir compte des différentes situations de vie et des besoins des personnes autistes. Une *Table de concertation sur l'hébergement* a été organisée en décembre 2020 par la *Maison de l'autisme* et le *Réseau pour Transformer les Soins en Autisme* (RTSA)<sup>11</sup>. L'événement a réuni des acteurs communautaires, de la recherche, du secteur philanthropique, des personnes autistes et des proches. Lors de cette journée, il a été constaté que plusieurs initiatives se butent à des données insuffisantes ou peu accessibles pour faire valoir leur projet résidentiel. Ajoutons le manque criant de données reflétant les préférences et les besoins des personnes autistes, les premières concernées. Ce manque d'information freine la planification et le financement de projets résidentiels en matière de logement ou d'hébergement en cohérence avec les besoins et les attentes de la communauté.

Les chercheurs Isabelle Courcy et Baudouin Forgeot d'Arc, tous deux affiliés au RTSA, ont alors décidé d'unir leur force à celle de La *Maison de l'Autisme* dans un partenariat recherche-communauté afin de répondre à cette préoccupation. La *Maison de l'autisme* est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser l'autonomie des adultes autistes et d'améliorer leur qualité de vie. Situé à Montréal dans le quartier Saint-Henri, l'organisme offre des groupes de soutien hebdomadaires, des services d'ergothérapie individuels et de groupe ainsi que des ateliers sur l'autonomie pour les adultes et leurs parents. L'équipe de la *Maison de l'autisme* travaille également à faciliter la transition à l'âge adulte des adolescents autistes. La *Maison de l'autisme* a pour ambition d'intégrer ses services à un projet d'hébergement résidentiel.

---

<sup>11</sup> Le *Réseau pour Transformer les Soins en Autisme* a pour mission de rassembler et de mobiliser les acteurs de la recherche en autisme à travers le Québec pour améliorer la qualité de vie des personnes autistes et de leur famille. La *Table de concertation sur l'hébergement* est emblématique de ce travail de mise en lien entre la communauté et la recherche.

Ce contexte partenarial nous a amené à retenir l'approche de la recherche inclusive, dont le principe central est l'intégration des personnes concernées par les thématiques étudiées dans les équipes de travail. Une posture de recherche inclusive signifie de porter attention aux opinions et visions que les personnes ont de leurs besoins et de ce qui est important pour elles. En tant que citoyen·ne·s à part entière, ayant le droit d'être entendu·e·s et de s'exprimer sur des décisions qui les touchent de près ou de loin, leur inclusion dans les différentes étapes de la recherche permet de trouver des solutions adaptées à leurs diverses réalités en les consultant sur les thématiques qui leur importent.

## Survol des types d'hébergements ou de logements au Québec

Aujourd'hui, bon nombre d'adultes autistes vivent avec leurs parents. Selon les dernières données canadiennes, moins de 30 % des personnes autistes étaient propriétaires ou contribuaient au loyer dans lequel elles habitaient<sup>12</sup>. Le soutien parental est variable, allant d'un soutien minimal à une prise en charge totale. Cet arrangement est parfois choisi de part et d'autre, mais parfois imposé faute d'alternatives. Cette situation place les adultes autistes dans une situation de grande vulnérabilité et de dépendance par rapport à leurs proches. Un rapport de l'INESSS<sup>13</sup> sur l'autonomie des jeunes de 6 à 21 ans présentant une déficience intellectuelle (qui peut être ou non associée à l'autisme) soulève que plusieurs manifestent la volonté de « quitter la maison de leurs parents à l'âge adulte et vivre dans leur logement où ils auront la possibilité d'exercer un plus grand contrôle sur leur vie ». Cette transition est une source d'inquiétudes pour nombre de parents, particulièrement en contexte de vieillissement ou d'épuisement. Pour ces derniers, la sécurité et un mode de vie stimulant pour leur enfant sont primordiaux.

Le système public québécois propose différents types d'hébergement : les ressources non institutionnelles de type familiales (familles d'accueil) ou intermédiaires (appartements supervisés, maisons de chambres, maisons d'accueil et résidences de

---

<sup>12</sup> Berrigan et coll., 2020 cité dans *Canadian Academy of Health Sciences*, 2022, p. 284.

<sup>13</sup> Boisvert et coll., 2019, p. 87.



groupe), les résidences à assistance continue (généralement considérées comme un milieu de vie temporaire) et les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Mentionnons également la *Maison alternative de Rivière-des-Prairies* (Montréal), constituée de 6 maisonnées de 12 chambres dont la fin de la construction est prévue pour le début de l'année 2023<sup>14</sup>. D'autres projets résidentiels alternatifs ont vu le jour dans les dernières années. Souvent initiés sous l'influence de groupes de parents, certains de ces projets mettent de l'avant une architecture et un design adaptés, offrant, par exemple, non seulement des structures afin de diminuer les stimuli sensoriels, mais aussi des activités de loisir et des services professionnels personnalisés. Certains relèvent d'organismes communautaires, d'organisations privées ou sont régis par une entente de partenariat avec le réseau de la Santé et des Services sociaux. En 2019, la FQA recensait plusieurs projets à différents stades de développement comme *l'Espace vie TSA* dans la région de Québec, les *Résidences communautaires d'Ahuntsic* en partenariat avec *l'Archipel de l'Avenir* dans le Nord de l'île de Montréal, le *Pas de deux* dans Lanaudière, le *Phare des Îles* aux Îles-de-la-Madeleine, la *Maison Véro et Louis* en Montérégie, le projet *APPARTenance Drummond* dans le Centre-du-Québec ou encore les *Habitations Nouveau Départ* en Outaouais. Toutefois, deux problèmes majeurs se posent dans la réalisation de ces projets : le financement à long terme et les ententes de services avec le réseau de la santé et des services sociaux<sup>15</sup>.

Les options de logement autonome se divisent généralement en deux catégories distinctes : 1) le logement dit régulier ou conventionnel, sans contrôle particulier des loyers ni offre de soutien associé, et 2) le logement social et communautaire, accessible sous certains critères comme les immeubles d'offices municipaux d'habitation (OMH), les coopératives d'habitation et les organismes à but non lucratif en habitation. Ces logements peuvent être permanents ou transitoires et offrir des services connexes. Un exemple de tels services est l'animation (cafés-rencontres, calendrier d'activités comme

---

<sup>14</sup> Gouvernement du Québec, 2022.

<sup>15</sup> FQA, 2019, p. 8.

de petites formations en informatique ou des cours de danse) ou de l'aide alimentaire (livraison de repas ou dépannage alimentaire)<sup>16</sup>.

## ***Le projet d'hébergement résidentiel de la Maison de l'autisme***

Le projet d'hébergement résidentiel de la *Maison de l'autisme* consiste en un bâtiment incluant des studios et de petits appartements pour jeunes adultes autistes ainsi qu'un centre de services et de suivi par des intervenant·e·s. Il est envisagé d'intégrer des activités communautaires destinées à tous les locataires. Le projet se distingue par sa vision pragmatique et holistique de l'autonomie et de l'hébergement en autisme et se veut un tremplin vers la vie (semi) autonome. Le développement d'un partenariat avec un café ou un restaurant, dans le bâtiment à proximité, est envisagé afin de proposer des expériences de travail aux personnes locataires. Un service de consultation financière pour faciliter l'accès aux ressources auxquelles les personnes et leurs familles ont droit est en élaboration, de même que le développement de partenariats avec des professionnel·le·s de la santé et des services sociaux dans une optique de services à domicile. Ce projet résidentiel vise plus largement à favoriser les échanges et le partage entre des personnes autistes et non autistes dans un contexte de cohabitation regroupant, par exemple, des personnes aux études, en emploi, à la retraite ou des familles.

## **La recherche**

Notre partenariat recherche-communauté s'est donné pour objectif de documenter les besoins, les attentes et les préférences des personnes autistes au Québec en matière d'hébergement ou de logement. Nous avons réalisé une consultation par questionnaire en ligne visant les personnes autistes de 16 ans ou plus. Il pouvait s'agir de personnes 1) ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme de la part d'une ou un professionnel ou 2) s'identifiant comme personne autiste.

---

<sup>16</sup> FQA, 2019.

## Recrutement

---

L'appel a d'abord été diffusé sur le site web de la *Maison de l'autisme*, celui du RTSA et a ensuite été partagé sur les médias sociaux. Largement diffusé sur ces derniers, l'appel à participer s'accompagnait d'une capsule vidéo (en français et en anglais) présentant le partenariat mis en place, le projet et le témoignage d'une personne autiste sur sa situation et ses aspirations en matière de logement (plus de 32 000 visionnements). La plupart des organismes communautaires en autisme et plusieurs écoles ont été contactés. Il leur était demandé de transmettre l'appel de recherche à leurs membres (149 se sont engagés à le faire). Des visites ont été réalisées dans des centres d'éducation aux adultes et des organismes communautaires. Un soutien pour remplir le questionnaire était offert aux personnes qui le désiraient. Le questionnaire est demeuré en ligne d'octobre 2021 à mai 2022.

## Éthique

---

Le projet a reçu l'approbation du Comité éthique de l'Université du Québec à Montréal.

## Accessibilité

---

Le questionnaire, programmé dans le logiciel Limesurvey, était disponible en français et en anglais. Les personnes avaient toujours la possibilité d'interrompre le questionnaire et de le terminer plus tard. Pour les personnes majeures, il était possible de remplir le questionnaire avec le soutien d'un proche ou d'un membre de l'équipe de recherche (en présence ou par téléphone). Dans les cas où la personne autiste était mineure, mais âgée de 16 ans ou plus, elle devait obligatoirement répondre avec l'accord de son parent ou tuteur. Si la personne avait des défis importants au niveau de la lecture ou de la compréhension, le questionnaire pouvait être rempli par une personne majeure agissant comme *proxy* (par exemple un proche, membre de la famille, intervenant·e). Il était alors demandé à la personne *proxy* de répondre aux questions en se mettant à la place de la personne autiste pour qui elle répondait (et non pas en donnant son propre avis en tant que proche).

## Un processus continu d'élaboration du questionnaire avec la communauté

---

Le questionnaire comprenait une trentaine de questions, dont la plupart était à choix multiples. Des questions comportaient l'option de cocher « autre » et de préciser sa réponse. Des questions à court développement permettaient de préciser, de compléter ou de nuancer sa réponse. Le questionnaire comprenait six parties : 1) La situation et les aspirations en matière d'hébergement ou de logement, 2) Les difficultés et les obstacles rencontrés, 3) Les préférences et les attentes, 4) Le soutien à la vie autonome et les services, 5) La cohabitation en mixité sociale et 6) Le profil sociodémographique (par exemple l'âge, l'occupation, l'identité de genre).

Une dizaine de personnes (Autistes ou proches) ont été invitées à remplir et à commenter les premières versions du questionnaire. Nous voulions nous assurer que les thématiques abordées étaient à leurs yeux pertinentes, que les questions étaient claires et que les choix de réponse étaient exhaustifs. Une attention particulière a été portée à la présentation visuelle générale du questionnaire ainsi qu'à l'enchaînement des différentes sections afin qu'elles soient prévisibles et cohérentes. Nous avons considéré l'ensemble des commentaires et avons fait les ajustements demandés lorsque possible. Ces commentaires et propositions nous ont permis d'ajuster des éléments de programmation et d'ajouter ou de préciser des mots et des choix de réponse.

## Analyse

---

Les questionnaires incomplets, les doublons ainsi que les réponses provenant de personnes ne résidant pas au Québec sont exclus des analyses présentées dans le présent rapport. Nous avons choisi de présenter les données en les ventilant selon les deux groupes suivants : 1) les données provenant des participant·e·s autistes ayant répondu au questionnaire (avec ou sans soutien) et 2) celles dont un parent ou un proche a agi comme personne proxy (c'est-à-dire qu'ils ont répondu en se mettant à la place de la personne, celle-ci n'étant pas en mesure de compléter le questionnaire).

Lorsque pertinents, des tests d'association (test du  $\chi^2$ ) ont été effectués afin de vérifier si certaines différences entre les groupes sont statistiquement significatives, c'est-à-dire généralisables à la population de laquelle est tiré notre échantillon. Ces associations sont à interpréter avec grande prudence puisque l'échantillon ne peut prétendre à une représentativité de l'ensemble des personnes autistes. Les questions à court développement et les commentaires écrits ont fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu. Dans ce rapport, les extraits utilisés ont légèrement été modifiés afin de faciliter leur lecture et d'en supprimer toutes données potentiellement identifiantes. Les extraits en anglais ont été traduits. Les analyses ont été présentées au Comité aviseur de la recherche. Leurs commentaires et leurs propositions ont permis d'enrichir l'interprétation, la contextualisation et la présentation des résultats.

## **Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon**

---

L'échantillon (n = 370) se compose de 179 personnes autistes ayant répondu au questionnaire (avec ou sans soutien) et de 191 personnes autistes âgées de 16 ans ou plus pour qui un parent ou un proche a répondu (*proxy*). Près des trois quarts (74 %) des questionnaires ont été remplis en français, les autres en anglais. Près de trois quarts (72 %) <sup>17</sup> des participant·e·s autistes étaient de jeunes adultes (18-35 ans, moyenne : 33). Iels se sont identifiées comme femmes (44 %) ou hommes (41 %) dans des proportions similaires ou comme une personne non binaire, fluide ou non conforme dans le genre (15 %). Les personnes pour qui un proche ou un parent a répondu étaient en moyenne plus jeunes (moyenne : 24 ans) et majoritairement des hommes (79 %). Une personne sur 10 s'est identifiée comme personne racisée ou Autochtone. Près d'un tiers des participant·e·s autistes (30 %) ont rapporté être en couple, ce qui était le cas de 3 % des personnes pour qui un proche a répondu.

---

<sup>17</sup> Afin de faciliter la lecture, les pourcentages dans le texte sont arrondis.

Tableau 1. Profil sociodémographique des participant·e·s

|                                    |          | Participant·e·s<br>autistes | Proxy (parents<br>ou proches) | Total       |
|------------------------------------|----------|-----------------------------|-------------------------------|-------------|
| <b>ÂGE</b>                         | <i>n</i> | <b>179</b>                  | <b>191</b>                    | <b>370</b>  |
| Âge moyen (écart-type)             |          | 32,7 (11,2)                 | 23,7 (6,9)                    | 28,0 (10,3) |
| Adolescence (16-17 ans)            | %        | 0,5                         | 15,7                          | 8,4         |
| Jeune adulte (18-35 ans)           |          | 66,5                        | 77,0                          | 71,9        |
| Adulte (36-49 ans)                 |          | 22,9                        | 6,3                           | 14,3        |
| Adulte (50 ans et plus)            |          | 10,1                        | 1,0                           | 5,4         |
| <b>GENRE</b>                       | <i>n</i> | <b>174</b>                  | <b>191</b>                    | <b>365</b>  |
| Femme                              | %        | 44,3                        | 19,9                          | 31,5        |
| Homme                              |          | 40,8                        | 78,5                          | 60,5        |
| Non binaire, fluide                |          | 14,9                        | 1,6                           | 8           |
| <b>UNE PERSONNE...</b>             | <i>n</i> | <b>179</b>                  | <b>191</b>                    | <b>370</b>  |
| Blanche                            | %        | 84,5                        | 91,3                          | 88,1        |
| De l'Asie <sup>18</sup>            |          | 5,0                         | 1,6                           | 3,2         |
| Noire                              |          | 2,2                         | 2,6                           | 2,4         |
| Arabe                              |          | 1,7                         | 2,1                           | 1,9         |
| Latino-américaine                  |          | 2,8                         | 0,5                           | 1,6         |
| Autochtone                         |          | 0,6                         | 0,5                           | 0,5         |
| Ne sait pas / ne veut pas répondre |          | 2,2                         | 1,0                           | 1,6         |
| <b>EN COUPLE</b>                   | <i>n</i> | <b>173</b>                  | <b>168</b>                    | <b>341</b>  |
|                                    | %        | 29,5                        | 3,0                           | 16,4        |

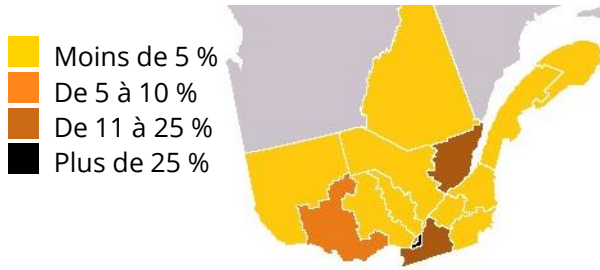
### Région de résidence

Comme le montre la figure 1, toutes les régions administratives sont représentées, à l'exception de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. À l'image de la répartition québécoise, la plupart des personnes proviennent de Montréal, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale.

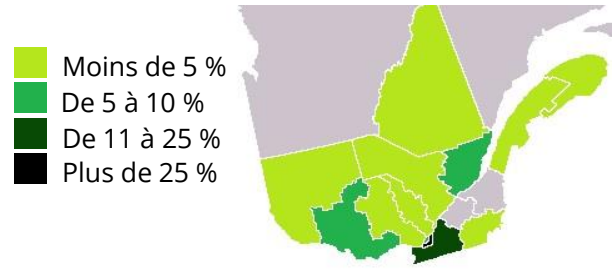
<sup>18</sup> Comprend « Personne du Sud de l'Asie », « Personne chinoise », « Personne de l'Asie du Sud-Est », « Personne philippine » et « Personne de l'Asie occidentale »

Figure 1. Lieu de résidence des personnes

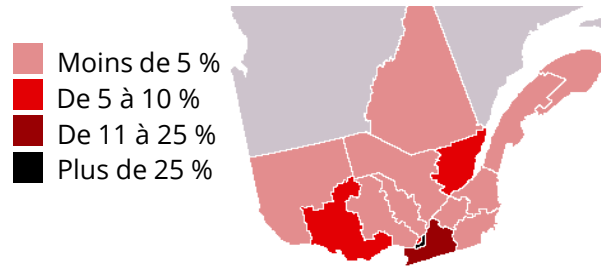
Participant·e·s autistes



Proxy (parents ou proches)



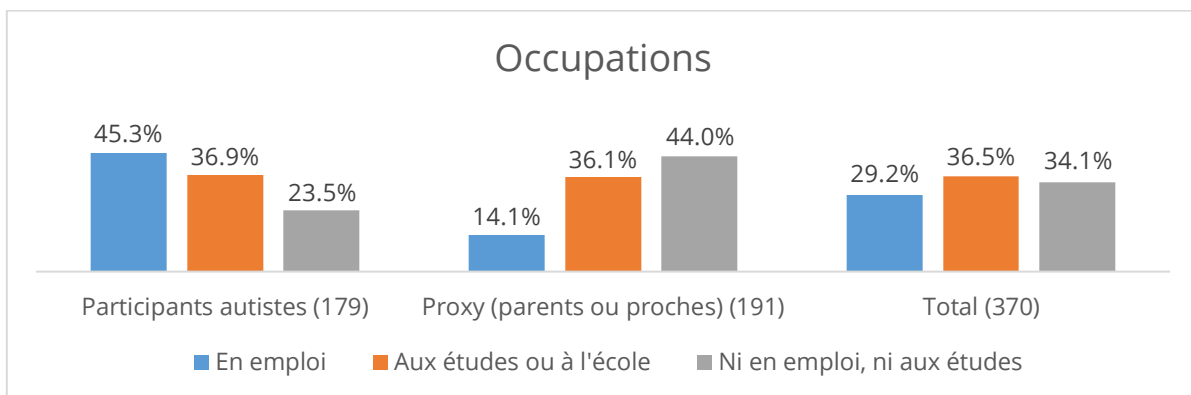
Total



## Occupations

Le graphique 1 montre que près de la moitié (45 %) des participant·e·s autistes sont en emploi. Plus du tiers (37 %) était à l'école ou aux études. Certains cumulaient les deux occupations (10 %). Moins du quart (24 %) n'était ni en emploi ni aux études. D'autres ont indiqué être parents à la maison (5 %), proches aidant·e·s (5 %) ou retraité·e·s (3 %). Dans le groupe formé des personnes pour qui un proche a répondu au questionnaire, plus du tiers (36 %) sont encore aux études, 14 % occupent un emploi (2 % cumulaient les deux) et 2 % sont des personnes retraitées. Près de la moitié (44 %) ne sont ni en emploi ni aux études.

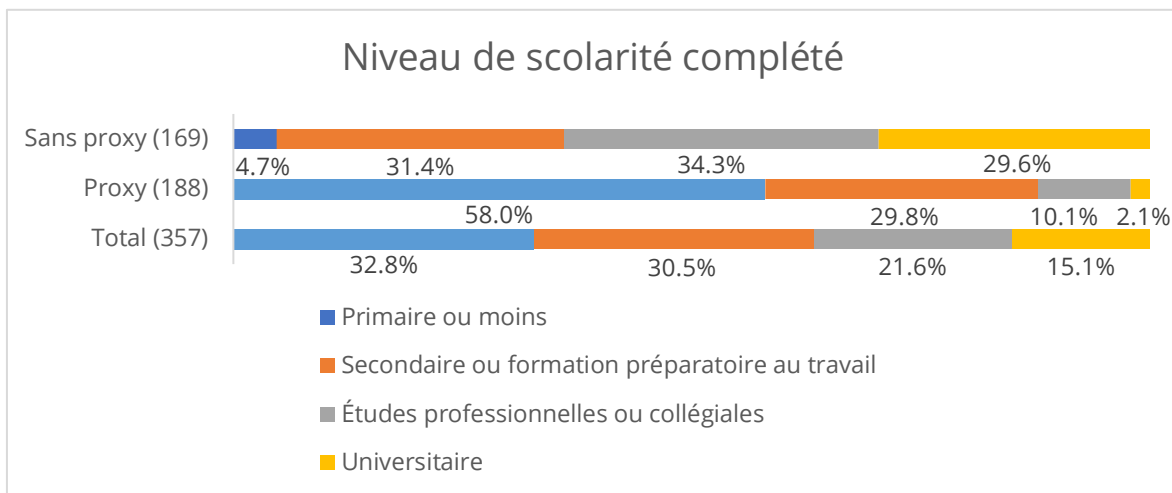
Graphique 1. Occupations



## Scolarité

Comme le montre le graphique 2, 64 % des participant·e·s autistes détiennent un diplôme postsecondaire, ce qui est le cas pour 12 % des personnes autistes dont le questionnaire a été rempli par un proche ou un parent. En fait, près de 60 % d'entre eux n'ont pas terminé le cursus primaire régulier. Parmi eux, 1 personne sur 3 a fréquenté une école ou une classe spécialisée, ce qui n'est le cas que pour 2 % des personnes autistes qui ont répondu elles-mêmes au questionnaire (avec ou sans soutien). Ce portrait semble conséquent avec le niveau de lecture qui était requis pour remplir le questionnaire.

Graphique 2. Niveau de scolarité complété



## Sources de revenus

Interrogé·e·s au sujet de leurs sources de revenus, près de la moitié (48 %) des participant·e·s autistes ont dit avoir des revenus d'emploi (travail salarié ou autonome), ce qui est par ailleurs le cas de moins de 15 % des personnes autistes pour qui un proche a répondu au questionnaire. En fait, près de deux tiers de ces personnes (60 %) reçoivent des prestations de la Solidarité sociale. Pour ces deux groupes, 11 et 18 % ont également déclaré recevoir des dons de proches. Finalement, 5 % des participant·e·s autistes du premier groupe et 17 % du deuxième groupe n'ont aucune source de revenus. D'autres sources de revenus ont également été mentionnées dans de plus petites proportions (voir le tableau A.1, annexe 1). En somme, les données de manière



ventilée permettent de distinguer des profils sociodémographiques différents entre les groupes, le premier formé des participant·e·s autistes et le deuxième regroupant des personnes autistes pour qui un parent ou un proche a répondu (*proxy*). Comme nous le verrons, ces différences se reflètent également dans les aspirations, les besoins et les préférences en matière d'hébergement et de logement.

# Résultats

Les résultats sont présentés en cinq parties. La situation et les aspirations en matière d'hébergement ou de logement seront tout d'abord présentées. Nous aborderons par la suite les difficultés et les obstacles rencontrés. Les préférences et les attentes seront ensuite décrites, suivies de la diversité de leurs besoins en termes de soutien à la vie autonome. Nous terminerons par les opinions à l'égard d'un projet résidentiel de cohabitation en mixité sociale.

## 1. Situation et aspirations en matière d'hébergement ou de logement

### *Situation actuelle*

Plus de la moitié (62 %) des personnes de l'échantillon résident avec leur famille (tableau 2). Près du tiers (29 %) des participant·e·s autistes habitent seul·e·s (sans soutien) et 21 % résident avec une personne colocataire ou un·e partenaire romantique, ce qui est rarement le cas des personnes pour qui la situation a été décrite par un parent (respectivement 3 % et 1 %). Concernant ces dernières, 78 % résident avec leur famille, 13 % vivent dans une résidence adaptée ou en maison ou foyer d'accueil et 5 % habitent seules avec soutien. Une quinzaine de parents ont précisé que leur enfant vit, en fait, dans un hébergement ou au domicile familial avec une supervision « 24/7 ».

Tableau 2. Situation actuelle de logement ou d'hébergement<sup>19</sup>

|                  |          | Participant·e·s autistes | Proxy (parents ou proches) | Total |
|------------------|----------|--------------------------|----------------------------|-------|
| HABITE...        | <i>n</i> | 179                      | 191                        | 370   |
| Avec sa famille* | %        | 44,7                     | 77,5                       | 61,6  |

<sup>19</sup> Des écarts significatifs ( $p$  inférieur à 0,05) sont constatés entre les deux groupes pour toutes les variables, excepté pour « Seul·e avec soutien ». Manque d'effectif pour la variable « Modes d'habitation temporaires »

|                                      |   |      |      |      |
|--------------------------------------|---|------|------|------|
| Seul·e sans soutien                  | % | 29,1 | 3,1  | 15,7 |
| Avec colocataire ou partenaire*      | % | 20,7 | 1,0  | 10,5 |
| Résidence adaptée, maison d'accueil* | % | 2,8  | 13,1 | 8,1  |
| Seul·e avec soutien*                 | % | 3,9  | 5,2  | 4,6  |
| Modes d'habitation temporaires*      | % | 1,1  | 0    | 0,5  |

\*Choix de réponses non mutuellement exclusifs

### Situation souhaitée

Interrogé·e·s sur ce que serait pour iels une situation idéale, les personnes envisagent plusieurs options pouvant leur convenir : 48 % aspirent à vivre seul·e·s (avec ou sans soutien), 46 % en cohabitation (partenaire romantique, ami·e·s, colocataire·s, proches) et d'autres, particulièrement celles pour qui un proche a répondu au questionnaire, sont plus nombreuses dans les options « résidence adaptée ou maison/foyer d'accueil » (47 %) et celle de vivre avec la famille (27 %).

Tableau 3. Situations souhaitées de logement ou d'hébergement<sup>20</sup>

|  |          | Participant·e·s autistes | Proxy (parents ou proches) | Total      |
|--|----------|--------------------------|----------------------------|------------|
| <b>SOUHAITE HABITER...</b>                       | <i>n</i> | <b>179</b>               | <b>191</b>                 | <b>370</b> |
| Seul·e avec soutien*                             | %        | 43,6                     | 27,7                       | 35,4       |
| Résidence adaptée, maison d'accueil*             | %        | 11,7                     | 46,6                       | 29,7       |
| Avec colocataire ou partenaire*                  | %        | 43,0                     | 16,2                       | 29,2       |
| Avec sa famille*                                 | %        | 14,5                     | 27,2                       | 21,1       |
| Seul·e sans soutien*                             | %        | 29,6                     | 5,8                        | 17,3       |
| <b>NE PAS VOULOIR QUITTER LE FOYER FAMILIAL*</b> | <i>n</i> | <b>161</b>               | <b>182</b>                 | <b>343</b> |
|  | %        | 14,3                     | 31,9                       | 23,6       |

\*Choix de réponses non mutuellement exclusifs

<sup>20</sup> Des écarts significatifs (p inférieur à 0,05) sont constatés entre les deux groupes pour toutes les variables.

Comme nous l'avons vu, plus de la moitié (62 %) des personnes de l'échantillon résident avec leur famille. Cependant, bon nombre d'entre elles n'aspireraient pas à cette situation à long terme, soit 76 % des participant·e·s autistes et 69 % de celles pour qui un proche a répondu. D'un côté, l'aspiration à vivre de manière plus autonome et de pouvoir bénéficier de plus d'intimité ont été évoqués dans plus d'une cinquantaine de commentaires.

Des extraits sont rapportés ci-dessous :

*« J'aimerais avoir mon chez moi, un appartement, et avoir une vie autonome. » (Jeune adulte)*



*« Ma famille ne comprend pas mon intimité ou parfois des besoins liés à l'autisme (espace sensoriel ou besoin de calme, organiser ma chambre différemment de ce que souhaiterait ma mère). » (Jeune adulte)*



*« En choisissant d'aller vivre en chambre, mon fils a gagné en autonomie : alimentation, faire son ménage de chambre, laver son linge ou ses draps. » (Proche d'un jeune adulte)*

*« Il me dit qu'il ne veut pas vivre avec nous et qu'il veut vivre seul ou avec d'autres personnes, pas ses parents. » (Proche d'un jeune adulte)*

De l'autre côté, près du quart (24 %) des personnes ne souhaiteraient pas quitter le foyer familial (respectivement 14 % et 32 %). Des parents ont également confié des inquiétudes, appréhendant le jour où ils et elles ne seront plus en mesure de prendre soin de leur enfant. Par exemple, des personnes ont écrit :



*« J'ai la chance de bien m'entendre avec ma famille et mes parents ne me mettent aucune pression pour que je quitte le domicile familial. [Mais] la société est prompte à juger une adulte dans la trentaine qui vit encore chez ses parents. » (Jeune adulte)*



*« Il vit actuellement chez-moi. Je suis vieillissante et ne pourrai pas l'accompagner encore bien longtemps. » (Proche d'un jeune adulte)*

*« Il vivra probablement avec ses parents aussi longtemps que nous le pourrons. C'est très stressant, difficile et épuisant. » (Proche d'un jeune adulte)*

## **2. Difficultés et obstacles dans l'accès au logement et à l'hébergement**

---

En pensant aux deux dernières années, presque toutes les personnes (93 %) ont rapporté l'expérience d'un ou de plusieurs obstacles dans l'accès au logement ou à une ressource d'hébergement. Quatre types d'obstacles étaient proposés. Le premier obstacle, rapporté par plus de la moitié (62 %) des personnes, est le manque de logements ou de ressources d'hébergement adaptés à leurs besoins. Les contraintes économiques constituent le deuxième obstacle le plus fréquent (52 %). Plus d'un tiers (34 %) a mentionné des difficultés liées à la recherche du logement ou de ressource d'hébergement. Il pouvait s'agir d'un manque d'information (ne pas savoir où chercher, à qui demander ou comment faire), des difficultés administratives, d'un manque d'énergie (épuisement) ou de l'appréhension à demander de l'aide. Près du quart (24 %) ont déploré un manque de proximité avec les services (alimentaires, de transports, de santé). Des personnes ont également déploré que les logements ou les ressources d'hébergement soient trop éloignés de leur famille ou de leur emploi. Un dernier obstacle (non proposé dans le questionnaire, mais ressorti dans les commentaires) est la charge anxiogène liée à l'idée de déménager ou de vivre seul·e.

Tableau 4. Obstacles dans l'accès à un logement ou une ressource d'hébergement<sup>21</sup>

|   |          | Participant·e·s<br>autistes | Proxy (parents<br>ou proches) | Total      |
|---|----------|-----------------------------|-------------------------------|------------|
| <b>AVOIR RENCONTRÉ UN OU<br/>PLUSIEURS OBSTACLES</b>                          | <i>n</i> | <b>179</b>                  | <b>191</b>                    | <b>370</b> |
| Oui   | %        | 89,9                        | 95,3                          | 92,7       |
| Non   |          | 10,1                        | 4,7                           | 7,3        |
| <b>SI OUI, LE(S) QUEL(S)...</b>   | <i>n</i> | <b>161</b>                  | <b>182</b>                    | <b>343</b> |
| Manque de logement ou de<br>ressources d'hébergement<br>adaptées aux besoins* | %        | 50,3                        | 72,5                          | 62,1       |
| Contraintes économiques*  | %        | 69,6                        | 36,8                          | 52,2       |
| Difficultés dans la<br>recherche*   | %        | 39,8                        | 28,0                          | 33,5       |
| Éloignement*  | %        | 31,1                        | 18,1                          | 24,2       |

*\*Plusieurs réponses sont possibles*

Comme le montre le tableau 4, des variations sont également constatées entre les participant·e·s autistes et les personnes pour qui un parent ou un proche a répondu. En effet, les contraintes économiques (70 %), les difficultés dans la recherche d'un logement ou d'une ressource d'hébergement (40 %) ainsi que l'éloignement (31 %) sont davantage rapportés par les participant·e·s autistes. Bien que le manque de logement ou de ressources d'hébergement adaptés aux besoins soit aussi un obstacle fréquent (50 %), il l'est encore plus dans le groupe formé des personnes pour qui un proche a répondu (72 %). Somme toute, rappelons que plus de 9 personnes sur 10 rapportent des obstacles dans l'accès à un logement ou une ressource d'hébergement dans les deux dernières années.

<sup>21</sup> Des écarts significatifs (p inférieur à 0,05) sont constatés entre les groupes.

Des extraits illustrant des obstacles sont rapportés ci-dessous :

« J'angoisse de vivre seule car je ne sais pas comment faire. »  
(Jeune adulte)

« Faute de moyens monétaires et d'énergie, nous ne pouvons pas trouver un logement plus grand. Il nous manque une chambre à coucher. » (Adulte 36-49 ans)



« Manque d'argent pour payer le loyer et la nourriture. Le montant d'aide sociale accordé n'est pas arrimé avec le prix des loyers. »  
(Proche d'un jeune adulte)

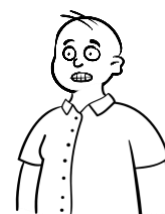


« L'organisation n'est pas pensée en fonction de ses besoins, mais en fonction de ce qui accomode les intervenant-e-s et la sécurité du personnel. » (Proche d'un jeune adulte)

« J'aimerais quitter le nid familial dans les prochaines années, mais je m'aperçois qu'il n'y a aucun centre d'hébergement adapté aux personnes autistes à haut potentiel. » (Jeune adulte)

« Je suis en attente depuis quelques années et rien ne bouge. »  
(Adulte 36-49 ans)

« Ma fille aime sa vie avec ses parents, mais elle comprend qu'elle devra vivre de façon plus autonome un jour. La transition est très lente et anxiogène. » (Proche d'une jeune adulte)



« Il est hébergé avec des jeunes ayant des troubles de comportement et des problèmes de consommation et de délinquance. Ce n'est pas un milieu de vie adapté. » (Proche d'un adolescent)

### 3. Préférences et attentes en matière de logement ou d'hébergement

---

Des questions ont été posées quant à l'importance de différents aspects dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement. Plusieurs critères sont jugés « importants » ou « très importants » par la majorité des personnes. Ils sont présentés dans le tableau A.2 (en annexe). Six catégories de critères ressortent : le sentiment de sécurité ; le coût abordable ; l'environnement relationnel ; l'habitat construit, ses facilités et son entretien ; le quartier et la proximité.

## ***Le sentiment de sécurité et un coût abordable***

Le sentiment général de sécurité, dans le logement ou dans le quartier, a été l'élément le plus souvent désigné comme étant important ou très important (93 %) suivi de près par le prix du logement ou de la ressource d'hébergement (91 %).

## ***L'environnement relationnel***

Plusieurs critères liés à l'environnement relationnel sont également à mentionner. Près de 9 personnes sur 10 (89 %) ont sélectionné une bonne communication avec les propriétaires comme critère (très) important. Un peu plus de la moitié (54 %) ont identifié la possibilité de faire des activités de groupe ou de prendre part à des activités communautaires comme un élément d'importance dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement.

En ce qui a trait aux commentaires et aux précisions partagées, une personne a ajouté qu'elle aimerait vivre dans une ressource où il est possible de vivre en couple et une autre a proposé l'idée d'une initiative communautaire gérée par des Autistes : « une coopérative pour les personnes queers/neurodiverses ». La bonne entente avec les autres (colocataires, voisin·e·s) est, selon plusieurs, un aspect essentiel. À l'inverse, des personnes ont fait part de certains irritants comme le bruit, l'entretien et le partage des espaces de même que les attentes sociales ou la nécessité de communication dans un contexte de cohabitation.

## ***Le bâtiment, ses commodités et son entretien***

La propreté générale du logement ou de la ressource d'hébergement est un critère de première importance pour la plupart des personnes (88 %). Plusieurs ont confié vivre dans un logement insalubre ou mal entretenu. Dans la même idée, l'insonorisation du logement a été identifiée comme un critère de première importance pour 85 % des personnes interrogées. Plusieurs ont précisé vivre (ou que le proche vit) avec des hypersensibilités. Plus de 4 personnes sur 5 (86 % et 82 %) ont également sélectionné la qualité du système d'aération, de climatisation et de chauffage tout comme la qualité



générale du bâtiment (par exemple la qualité des matériaux, des portes et des fenêtres) comme des critères (très) importants dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement. Le fait que le logement soit bien exposé à la lumière naturelle a également été choisi par près de trois quarts (71 %) des personnes. Plus de la moitié (56 %) estiment que la possibilité d'avoir un animal de compagnie est (très) importante.

En ce qui a trait aux commodités, la majorité des personnes estiment (très) important d'avoir une cuisine dans leur logement (84 %) ou une cafétéria dans le bâtiment ou disponibilité de services alimentaire (par exemple de livraison) (55 %). De plus, 39 % ont indiqué la présence d'un stationnement (inclus ou à proximité). D'autres ont ajouté qu'ils aimeraient que des services (télévision, internet, électricité) soient inclus, de même que l'accès à une machine pour laver les vêtements (ou pouvoir en avoir une dans le logement). D'autres critères ont été ajoutés, notamment le fait que le bâtiment soit adapté pour les personnes ayant une mobilité réduite ou une altération de la vision (par exemple, un logement au rez-de-chaussée ou avec ascenseur) ; la possibilité d'avoir une chambre individuelle dans le cas d'une habitation en ressource d'hébergement et avoir accès à un espace extérieur, une terrasse ou un balcon à l'abri des possibles regards intrusifs du voisinage.

### *Le quartier et la proximité*

Le lieu de l'habitation est un élément important pour la plupart des personnes. Le quartier et son environnement sonore sont considérés comme (très) importants par respectivement 84 % et 78 % des personnes de l'échantillon. En outre, 76 % ont sélectionné comme critère d'importance le fait de résider à proximité de leur travail ou de leur école, 71 % à proximité de services de transport et 64 % à proximité d'espaces verts. Des personnes ont précisé apprécier de pouvoir faire la plupart de leurs déplacements à pied ou accorder une grande importance à la proximité des lieux avec la résidence de la famille ou des amis.

## Supervision ou encadrement

Dans les commentaires, plus d'une trentaine de parents ont précisé l'importance d'un encadrement quotidien par du personnel formé pour assurer la sécurité, le bien-être et le développement personnel de leur proche. Pour d'autres, cet encadrement devrait prendre la forme d'une supervision, sur une base régulière, afin de soutenir leur enfant, de répondre à ses questions et de faciliter, au besoin, son accès aux soins et aux services psychosociaux.

En voici quelques exemples :

*« Je me sens comme si j'habitais dans une maison, mais sans toutes les responsabilités qui viennent avec. Je me sens en confiance et en sécurité. » (Adulte 36-49 ans)*

*« Mes collections sont importantes. [Je ne veux] pas me les faire voler. » (Jeune adulte)*



*« Elle doit se sentir en sécurité et protégée. Elle est vulnérable vis-à-vis une personne qui pourrait abuser d'elle. » (Proche d'une adolescente)*

*« Je me suis battue pour garder le loyer bas. Mon propriétaire veut toujours m'augmenter car il y a énormément de spéculation immobilière autour. » (Adulte 36-49 ans)*

*« Mon niveau de tolérance au bruit est excessivement limité. » (Adulte 36-49 ans)*

*« [Je voudrais] pouvoir connecter avec/rencontrer d'autres personnes autistes. » (Adulte 36-49 ans)*

*« Pourvu qu'elle puisse avoir son espace personnel (petit appartement) et ne soit pas obligée de partager ses repas. » (Proche d'une jeune adulte)*



D'autres extraits évoquent des attentes non-comblées :

« Très à l'étroit. Une seule pièce me sert à la fois de chambre, de bureau, d'atelier, de bibliothèque et d'espace de rangement. » (Jeune adulte)

« Il y a des problèmes d'entretien de l'immeuble, des cafards, coupures d'eau régulières, pas d'eau chaude ou eau chaude intermittente, des trous dans les murs, des planchers mal faits, etc. » (Adulte 36-49 ans)

« Ma colocataire met le téléviseur fort et elle allume toutes les lumières. Je n'aime pas. » (Jeune adulte)



« Elle a un propriétaire qui refuse de comprendre ses besoins. Il avise 24 h d'avance et si elle est trop rigide (refus, peu importe la raison), il menace de rentrer avec la police. » (Proche d'une jeune adulte)



« Elle a besoin de supervision pour toutes les activités de la vie quotidienne à cause de sa déficience intellectuelle. » (Proche d'une adulte 36-49 ans)

En somme, la sécurité, le prix, la qualité de la communication avec les propriétaires, la propreté générale du logement et l'insonorisation ont été considérés comme des aspects importants ou très importants par la majorité de l'échantillon. Par ailleurs, des critères apparaissent tout particulièrement importants pour les participant·e·s autistes ou celles pour qui un proche a répondu (voir tableau A.2, annexe 2). Les participant·e·s autistes sont significativement plus nombreux et nombreuses à sélectionner le prix (95 %), avoir une cuisine dans le logement (89 %), la proximité des services de transport (79 %) et la possibilité d'avoir un animal de compagnie (65 %). Pour les personnes autistes pour qui un proche a répondu, leur nombre est plus élevé concernant l'importance donnée au quartier (88 %), au fait d'avoir une cafétéria ou des services alimentaires dans le bâtiment (72 %) et à l'accès à des activités communautaires ou de groupe (67 %).

#### 4. Le soutien à la vie autonome et les services

---

De prime abord, plus d'une cinquantaine de commentaires ont mentionné les échanges de soutien (émotionnel, matériel et financier) entre la personne autiste, ses proches ou les personnes avec qui elle cohabite. Ce soutien peut prendre la forme de repas ou du

partage des tâches domestiques et de dépenses. Outre le soutien obtenu de la part des proches, 38 % ont dit recevoir de 1 à 10 heures de services d'accompagnement ou de soutien à la vie autonome par semaine. Les personnes pour qui un proche a répondu sont significativement plus nombreuses à recevoir 11 h ou plus de services d'accompagnement par semaine (respectivement 27 % et 10 %). Environ 30 % des personnes ne recevraient aucun de ces services. Ces proportions sont présentées dans le tableau 5 :

Tableau 5. Nombre d'heures de services reçus par semaine<sup>22</sup>

|                 |          | Participant·e·s autistes | Proxy (parents ou proches) | Total |
|-----------------|----------|--------------------------|----------------------------|-------|
| NOMBRE D'HEURES | <i>n</i> | 177                      | 190                        | 367   |
| Aucune          | %        | 35,0                     | 26,3                       | 30,5  |
| 1 à 10 h        |          | 39,5                     | 36,8                       | 38,2  |
| 11 h ou plus    |          | 10,2                     | 26,9                       | 18,8  |
| Ne sait pas     |          | 15,3                     | 10,0                       | 12,5  |

### ***Des besoins non comblés et des obstacles dans l'accès aux services***

Il est plus que probable qu'un bon nombre des personnes composant l'échantillon présentent des besoins d'accompagnement et de soutien à la vie autonome qui ne soient pas comblés. Comme le montre le tableau 6, la plupart des personnes (81 %) ont mentionné avoir besoin d'être accompagnées et orientées concernant les tâches administratives et de planification du quotidien. Cet accompagnement vise, par exemple, les démarches pour l'aide sociale ou la transition à la vie adulte. La plupart (78 %) ont aussi signalé le besoin de soutien dans l'organisation de la vie de tous les jours comme faire le ménage, la cuisine ou l'épicerie. Plus de la moitié des personnes ont indiqué des besoins d'accompagnement en emploi ou dans les études (65 %) et liés à la santé mentale (61 %).

<sup>22</sup> Un écart significatif ( $p$  inférieur à 0,05) est constaté entre ces deux groupes.

Tableau 6. Besoins de soutien ou d'accompagnement à la vie autonome<sup>23</sup>

|  |          | Participant·e·s<br>autistes | Proxy<br>(parents<br>ou<br>proches) | Total      |
|--|----------|-----------------------------|-------------------------------------|------------|
| <b>BESOIN POUR...</b>                          | <i>n</i> | <b>179</b>                  | <b>191</b>                          | <b>370</b> |
| Les tâches administratives ou la planification | %        | 72,1                        | 88,5                                | 80,5       |
| L'organisation de la vie quotidienne           | %        | 63,7                        | 90,6                                | 77,6       |
| L'emploi ou les études                         | %        | 60,9                        | 69,6                                | 65,4       |
| La santé mentale                               | %        | 68,2                        | 54,5                                | 61,1       |
| Suivi individuel et spécialisé                 | %        | 48,0                        | 72,3                                | 60,5       |
| La socialisation et les loisirs                | %        | 42,5                        | 73,8                                | 58,6       |
| La coordination des services                   | %        | 45,3                        | 61,3                                | 53,5       |
| La gestion émotionnelle                        | %        | 46,9                        | 56,5                                | 51,9       |
| Les compétences sociales                       | %        | 39,1                        | 58,6                                | 49,2       |
| La communication                               | %        | 40,2                        | 53,9                                | 47,3       |
| Support moteur ou sensoriel                    | %        | 14,0                        | 19,9                                | 17,0       |
| Aucun de ces soutiens                          | %        | 1,1                         | 0                                   | 0,5        |

D'autres besoins de soutien et d'accompagnement à la vie autonome ont été identifiés, et ce dans des proportions toujours plus élevées pour le groupe formé des personnes pour qui un proche a répondu. Ces besoins ont trait au suivi individuel spécialisé (72 %), à la socialisation et aux loisirs (74 %), à la coordination des services (61 %), à la gestion des émotions (57 %), aux compétences sociales (59 %), à la communication (54 %) et au support moteur ou sensoriel (20 %). Parmi toutes les personnes participantes, une proportion très négligeable (moins de 1 %) ne rapporte aucun de ces besoins. Enfin,

<sup>23</sup> Des écarts significatifs (p inférieur à 0,05) sont constatés entre ces deux groupes pour toutes les formes de soutien. Seules les catégories suivantes sont exceptées de cet écart : « emploi ou études », « gestion émotionnelle », « support moteur ou sensoriel ».

une quinzaine de personnes ont mentionné un sentiment de solitude ou un manque de stimulation au quotidien.

### *Des obstacles dans l'accès aux services éducatifs et psychosociaux*

Plus de la moitié des personnes de l'échantillon (61 %) ont indiqué des obstacles dans l'accès à des services éducatifs et psychosociaux. Le tableau 7 montre que les obstacles les plus fréquents sont le manque de professionnel·le·s ou d'intervenant·e·s formé·e·s en autisme (63 %), le manque de services dans la région de résidence (48 %), le coût des services (40 %), l'horaire des services (19 %) et les difficultés de transports (19 %).

Tableau 7. Obstacles rencontrés dans l'accès aux services éducatifs et psychosociaux<sup>24</sup>

|   |          | Participant·e·s<br>autistes | Proxy<br>(parents ou<br>proches) | Total      |
|---|----------|-----------------------------|----------------------------------|------------|
| <b>AVOIR RENCONTRÉ UN OU PLUSIEURS OBSTACLES</b>            | <i>n</i> | <b>154</b>                  | <b>178</b>                       | <b>332</b> |
| Oui   | %        | 65,6                        | 56,2                             | 60,5       |
| Non   |          | 34,4                        | 43,8                             | 39,5       |
| <b>SI OUI, LE(S)QUEL(S)...</b>                              | <i>n</i> | <b>101</b>                  | <b>100</b>                       | <b>201</b> |
| Manque de professionnel·le·s ou d'intervenant·e·s formé·e·s | %        | 50,5                        | 75,0                             | 62,7       |
| Manque de services dans la région                           | %        | 39,6                        | 56,0                             | 47,8       |
| Coûts des services  | %        | 52,5                        | 27,0                             | 39,8       |
| Horaire des services  | %        | 21,8                        | 17,0                             | 19,4       |
| Difficultés de transports                                   | %        | 21,8                        | 16,0                             | 18,9       |

<sup>24</sup> Des écarts significatifs (p inférieur à 0,05) sont constatés entre les deux groupes pour les variables : « Manque de professionnel·le·s ou intervenant·e·s formé·e·s », « Manque de services dans la région », « Coûts des services ».

Des personnes ont également précisé vivre beaucoup d'anxiété à l'idée de consulter. D'autres ont confié un besoin d'information (par exemple ne pas savoir qui consulter pour quoi), avoir besoin de soutien pour la prise des rendez-vous ou vivre des difficultés dans la communication (notamment en lien avec la langue d'usage dans laquelle sont dispensés les services). Les listes d'attente et le fait de présenter plusieurs conditions concomitantes complexifiant la navigation dans le réseau de services ont également été mentionnés. En résumé, la famille et les proches peuvent fournir un soutien important. Néanmoins, les besoins de soutien et d'accompagnement à la vie autonome sont pluriels, autant au niveau de leurs formes que de leur intensité.

En d'autres termes, les besoins peuvent grandement varier d'une personne à l'autre, comme présenté dans les phylactères suivants :

*« On nous dit qu'elle aura de l'aide « sous peu »... mais cette aide est continuellement repoussée. (Proche d'une jeune adulte)  
Mon conjoint fait les tâches difficiles (ex. la vaisselle). » (Jeune adulte)*

*« Mon fils habite le haut de notre maison. Il bénéficie de la plupart des repas. » (Proche d'un jeune adulte)*

*« Besoin de soutien de ma famille pour le budget, payer les comptes et les rendez-vous. (Jeune adulte) »*

*« Je me sens très seul parfois. » (Adulte 50 ans et plus)*

*« Collective meals = I eat full meals more regularly. » (Jeune adulte)*

*« Il se sent seul, il passe ses journées dans sa chambre et trouve ses journées très ennuyantes. » (Proche d'un jeune adulte)*

*« J'aime la tranquillité qu'amène la vie seule. J'ai toutefois de la difficulté à maintenir la maison en ordre, propre et à m'occuper du reste de ma vie sans être exténuée. » (Jeune adulte)*

## 5. La cohabitation en mixité sociale

---

L'opinion quant à la cohabitation dans un projet résidentiel en mixité sociale a été sondée. Ce projet a été décrit comme un bâtiment composé d'unités de logement

réservées à des adultes autistes et d'autres unités destinées à des étudiant·e·s universitaires, des personnes retraitées ou des familles et pouvant comprendre un espace commun. Comme le montre le tableau 8, près de la moitié des personnes de l'échantillon (49 %) ont manifesté un franc intérêt à cohabiter avec des personnes non autistes dans un projet résidentiel de ce type. D'autres personnes se sont dites ouvertes, mais sous certaines conditions (« ça dépend » : 21 %).

Elles pourraient être ouvertes à cohabiter avec des étudiant·e·s universitaires (43 %), des personnes retraitées (36 %) et, dans une moindre mesure, avec des familles (32 %). Plusieurs ont précisé dans leurs commentaires leur intérêt à cohabiter avec des personnes qui leur ressemblent (ou qui ressemble à leur proche autiste), que ce soit au niveau de l'âge, du genre ou de l'occupation, et avec lesquelles elles partageraient un mode de vie et des intérêts communs. Un autre prérequis à la cohabitation avec des personnes non autistes (propriétaires, voisins ou colocataire) est qu'elles soient respectueuses, calmes, bienveillantes, ouvertes d'esprit et qu'elles possèdent des connaissances préalables de l'autisme ou de la neurodiversité. Des personnes ont confié :

*« Je serais plus à l'aise de vivre avec des gens de mon âge que ce soit des étudiants ou des gens sur le marché du travail. » (Jeune adulte)*

*« Il faut que la personne soit au courant et n'ait pas de préjugés envers les personnes neurodiverses. » (Jeune adulte)*

*« Ce serait formidable de rencontrer des gens de mon âge qui ne sont pas autistes, qui vivent tous ensemble et apprennent les uns des autres. » (Jeune adulte)*



*« Peu importe si la personne est autiste ou non, l'important c'est d'avoir des gens respectueux qui ne vont pas créer de conflits ou me mettre mal à l'aise. » (Adulte 50 ans et plus)*



*« Je ne peux pas supporter les jeunes enfants et les bruits, donc ça devrait être des personnes calmes. » (Jeune adulte)*

La plupart des personnes (60 %) seraient intéressées par un projet résidentiel comprenant un espace partagé avec les autres résidents (autistes et non autistes), comme une salle commune permettant des activités sociales ou de loisirs. Près de 17 % des personnes seraient ouvertes à cette option à la condition que cet espace soit tranquille et adapté aux sensibilités sensorielles, que sa fréquentation soit optionnelle et que les activités proposées rejoignent leurs intérêts, sans être « drainantes ». Des proches ont précisé l'importance d'une personne accompagnante pour faciliter la participation effective de la personne aux activités qui pourraient être organisées dans cet espace commun.

Voici quelques extraits illustrant les caractéristiques souhaitées de cet espace commun projeté :

*« Il faudrait que les lumières et le bruit ne soient pas trop intenses. »  
(Adulte 36-49 ans)*



*« Je suis trop anxieux pour participer à des activités comme ça et elles me drainent trop de mon énergie, mais si je ne suis pas forcé de participer, je pense que ça ne me dérangerait pas. » (Jeune adulte)*

*« Elle pourrait être à l'aise dans une situation de groupe, mais aurait besoin d'une personne de soutien avec elle. » (Proche d'une jeune adulte)*



*« S'il y avait une salle d'art, je serais intéressée à y aller, que les autres personnes soient autistes ou non, adultes ou enfants. » (Adulte 36-49 ans)*

Des craintes à cohabiter ou à partager un espace commun avec des personnes non autistes ont également été mentionnées : peur de ne pas être accepté·e ou de devoir « camoufler », craintes de déranger. Enfin, la cohabitation en mixité sociale ne répond pas aux attentes et aux besoins d'une petite proportion de personnes (13 %). Certain·e·s participant·e·s souhaitaient vivre seul·e·s, avec leurs proches ou avec d'autres personnes autistes. Pour leur part, des proches ont réitéré la nécessité qu'il y ait une surveillance continue assurant la sécurité et le bien-être de leur proche.



Des personnes ont précisé à ce propos :

« Je préfère mon isolement. C'est un choix personnel. » (Adulte 36-49 ans)

« Les personnes autistes se comprennent et s'entendent mieux. »  
(Jeune adulte)



« J'ai souvent le sentiment que je dois cacher ma vraie personnalité avec eux de peur de les effrayer. » (Jeune adulte)

« Je ne me sens pas à l'aise avec des personnes autres que ma cellule familiale. » (Adulte 36-49 ans)



« Mon fils n'aurait pas problème, mais les autres pas nécessairement. » (Proche d'un jeune adulte)

« Mon fils doit avoir une surveillance constante, il ne peut pas être laissé seul. Seule une résidence spécialisée peut devenir un lieu sécuritaire et stimulant pour lui. » (Proche d'un jeune adulte)

En conclusion, une bonne proportion de personnes sont ouvertes ou intéressées à cohabiter dans un projet résidentiel en mixité sociale. Un espace partagé, calme et dans lequel pourraient se tenir des activités encadrées, à participation volontaire, serait apprécié. Lorsqu'envisagée, la cohabitation en mixité sociale est perçue comme un contexte pouvant être bénéfique pour les personnes autistes et les personnes non autistes. Ces dernières se devraient, par ailleurs, d'être préalablement sensibilisées à l'autisme ou à la neurodiversité et faire preuve d'ouverture et de bienveillance.



L'inclusion par l'échange social est toujours une bonne chose. Elle permet de mieux se comprendre.  
(Adulte 50 ans et plus)

Tableau 8. Attitudes quant à la cohabitation avec des personnes non autistes

|   |          | Participant·e·s autistes | Proxy (parents ou proches) | Total      |
|---|----------|--------------------------|----------------------------|------------|
| <b>JE SERAIS À L'AISE DE COHABITER</b>                    | <i>n</i> | <b>179</b>               | <b>191</b>                 | <b>370</b> |
| Oui   | %        | 47,5                     | 50,3                       | 48,9       |
| Ça dépend   |          | 22,3                     | 18,8                       | 20,5       |
| Non   |          | 15,6                     | 10,5                       | 13,0       |
| Ne sait pas   |          | 14,5                     | 20,4                       | 17,6       |
| <b>AVEC DES...</b>  | <i>n</i> | <b>151</b>               | <b>171</b>                 | <b>322</b> |
| Étudiant·e·s universitaires                               | %        | 53,6                     | 33,9                       | 43,2       |
| Personnes retraitées                                      |          | 40,4                     | 32,7                       | 36,3       |
| Familles  |          | 29,8                     | 34,5                       | 32,3       |
| <b>JE SERAIS À L'AISE DE PARTAGER DES ESPACES COMMUNS</b> | <i>n</i> | <b>150</b>               | <b>170</b>                 | <b>320</b> |
| Oui   | %        | 63,3                     | 57,6                       | 60,3       |
| Ça dépend   |          | 14,7                     | 18,8                       | 16,9       |
| Non   |          | 7,3                      | 7,6                        | 7,5        |
| Ne sait pas   |          | 14,7                     | 15,9                       | 15,3       |

## Un chez-soi dans la communauté : agir collectivement

Ce rapport présente les résultats découlant d'une consultation en ligne et visant les personnes autistes de 16 ans ou plus. L'objectif poursuivi est de documenter les besoins, les attentes et les préférences des personnes autistes au Québec en matière d'hébergement ou de logement. Le questionnaire, développé en collaboration avec des personnes autistes et des proches, dont la diffusion a été soutenue par plusieurs organismes communautaires et écoles, nous a permis de rejoindre un échantillon notable de répondant·e·s à travers le Québec (n = 370). Trois principaux constats ressortent des résultats : 1) des besoins criants et vastes en matière de logement ou d'hébergement, 2) la nécessité de développer des modèles résidentiels diversifiés et 3) la pertinence de différentes formes de soutien intégrées au projet résidentiel qui favorisent un ancrage au sein de la communauté.

### 1. Des besoins criants et vastes

---

Parmi les personnes sondées dans cette recherche, une part considérable (59 %) n'habiterait pas, au moment du sondage, dans la situation d'hébergement ou de logement qu'ils souhaiteraient à court, moyen ou long terme. Parmi les personnes sondées, les aspirations sont variées. Des personnes envisagent également plusieurs options qui pourraient leur convenir : 48 % aspirent à vivre seul·e·s (avec ou sans soutien), 46 % en cohabitation (partenaire, ami·e·s, colocataire·s, proches) et d'autres, particulièrement celles pour qui un proche a répondu au questionnaire, souhaiteraient vivre dans une ressource d'hébergement adaptée (47 %) ou demeurer avec leur famille (27 %). Au cœur de ces aspirations, plusieurs ont précisé vouloir vivre de manière plus autonome et pouvoir bénéficier de plus d'intimité à leur domicile. Au moment du questionnaire, quitter le foyer familial n'était pas une option envisagée ou souhaitée, tout particulièrement pour les personnes pour qui un proche ou parent a répondu au questionnaire (32 %).

De plus, les besoins, les attentes et les préférences des personnes peuvent également changer au cours de la vie. Par exemple, lors de la transition à la vie adulte, quand le

désir d'indépendance se fait plus présent ou, éventuellement, lorsque la personne proche-aidante n'est plus en mesure d'assurer son rôle. Il est essentiel que les personnes autistes puissent avoir accès, rapidement, à un logement ou à un hébergement adapté à leur situation personnelle dans lequel elles puissent s'épanouir et se réaliser en tant qu'individu et membre à part entière de la société. Avec l'augmentation de la prévalence de l'autisme depuis les dernières décennies et le vieillissement (des Autistes comme de leurs proches), la question de l'habitation en autisme est un enjeu prioritaire.

Interrogées sur les obstacles qui pourraient les freiner dans leurs projets et leurs aspirations liées à l'habitation, plus de la moitié (62 %) ont souligné un manque de logement ou de ressource d'hébergement adaptés à leurs besoins ou à celui de leur enfant. Des adultes autistes ont rapporté vivre dans des logements insalubres ou inadéquats, surtout quant à l'insonorisation insuffisante qui leur engendre une expérience quotidienne d'agression au niveau sensoriel. Par conséquent, le lieu de vie n'est pas un endroit où l'on peut se reposer du monde extérieur et se ressourcer comme il devrait l'être. Ces irritants nuisent à la qualité de vie et au sentiment de sécurité. En écho aux considérations des associations régionales en autisme affiliées à la FQA, des proches ont déploré le manque de formation du personnel dans les ressources d'hébergement, le jumelage de différentes clientèles ainsi que le peu d'activités d'offertes qui confine leur enfant à leur chambre, diminuant ainsi les occasions de socialisation et de stimulation.

La moitié (52 %) ont indiqué des contraintes économiques. Il est connu que bon nombre d'adultes autistes et de familles vivent dans des situations de précarité économique pouvant conduire à une exacerbation du stress et de l'anxiété. L'effet de la précarité économique sur la santé mentale est un aspect important. En soutenant l'accès à un logement à prix abordable, on favorise un impact positif sur la santé, sur le bien-être et de façon générale, sur la qualité de vie des personnes et de leurs proches. Près du quart (24 %) ont déploré le manque de proximité avec les services, la famille ou l'emploi. Des disparités régionales sont également ressorties, des personnes déplorant l'éloignement ou le manque de services spécialisés en autisme et l'absence de modèles

résidentiels adaptés dans leur région de résidence. Qui plus est, 61 % faisaient face à des obstacles dans l'accès aux services éducatifs et psychosociaux en raison du coût des services, d'un manque de professionnel·le·s ou d'intervenant·e·s formé·e·s, d'un manque de services en autisme dans la région de résidence, des horaires des services ou encore de difficultés de transport. Certains ont mentionné des craintes liées à l'idée de consulter ou un manque d'information.

De plus, le tiers (34 %) des personnes ont mentionné des difficultés dans la recherche d'une habitation, comme ne pas savoir à qui s'adresser ou ne pas connaître les options qui pourraient leur être offertes. Les expériences qu'ils ont décrites montrent de manière patente le manque d'accompagnement pour les aider à trouver un endroit qui leur convienne et dans lequel ils pourraient vivre de manière indépendante avec un soutien quotidien ou ponctuel. Il est essentiel de développer des mécanismes facilitant la recherche et l'accès au logement ou à une ressource d'hébergement pour les personnes autistes, d'autant plus qu'elles peuvent se trouver désavantagées sur le marché du logement régulier. Non seulement leur capacité financière peut être limitée, mais l'attribution d'un logement régulier passe généralement par une prise de contact et une présentation aux personnes gérantes ou propriétaires. Ces interactions peuvent constituer des défis pour certaines personnes autistes. Il est aussi possible que des personnes, locataires potentielles, redoutent de poser toutes leurs questions ou de dévoiler leurs besoins réels par crainte que le logement leur soit refusé.

En somme, ces résultats corroborent les constats du Protecteur du citoyen et de la FQA à l'égard des besoins criants de ressources d'hébergement et de logement accessibles, abordables et adaptés aux différentes réalités des personnes autistes.

## **2. Des modèles résidentiels diversifiés sont nécessaires**

---

Selon les personnes interrogées, les aspects prioritaires dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement sont la sécurité (93 %), le prix (91 %), la qualité de la communication avec les propriétaires (89 %), la propreté générale du logement (88 %) et l'insonorisation (85 %). Ces critères ont été sélectionnés par plus de 8 personnes sur

10. Dans le choix d'un logement ou d'un hébergement, des préférences sont également remarquées dans les réponses des participant·e·s et celles des personnes pour qui un proche a répondu. D'une part, avoir une cuisine dans le logement et la proximité de services de transport ressortent comme des critères de première importance pour les participant·e·s autistes. D'autre part, c'est le quartier, le fait d'avoir une cafétéria ou des services alimentaires dans le bâtiment et l'accès à des activités communautaires ou de groupe qui ressortent davantage dans le groupe formé des personnes pour qui un proche a répondu. Des parents ont précisé la nécessité de l'encadrement quotidien ou d'une supervision sur une base régulière pour assurer le bien-être, le développement personnel et la sécurité de leur proche. La majorité des personnes sondées ont manifesté un intérêt franc (49 %) ou une ouverture (21 %) à la cohabitation dans un projet résidentiel en mixité sociale. Le projet présenté a été décrit comme un bâtiment composé d'unités de logement réservées à des adultes autistes et d'autres unités destinées à des étudiant·e·s universitaires, des personnes retraitées ou des familles et pouvant comprendre un espace commun. Dans cet espace, pourraient avoir lieu des activités « libres » et encadrées, et bien entendu à participation volontaire. Par ailleurs, d'autres personnes ont signalé que ce modèle résidentiel ne conviendrait pas, des proches précisant que leur enfant a besoin d'un encadrement et d'une supervision plus importante.

Les personnes autistes sont un groupe très hétérogène, tant au niveau de leur fonctionnement, de leurs caractéristiques sociodémographiques (âge, genre, configuration familiale, occupation, etc.) ou de la présence ou non de conditions associées (anxiété, hypersensibilité, déficience intellectuelle, etc.). Il n'est donc pas étonnant de constater que les préférences et les besoins de soutien et d'accompagnement à la vie autonome sont variés, autant au niveau de leurs formes que de leur intensité. Les résultats obtenus réitèrent la pertinence des différents types d'habitation proposés par les associations régionales consultées par la FQA. Ces types d'habitation, pouvant se décliner en différents modèles résidentiels, suggèrent des appartements adaptés aux besoins des personnes et pouvant être supervisés ; des appartements ayant pour visée de préparer la transition résidentielle ; des immeubles



d'habitation (semi) supervisés pouvant offrir un accompagnement éducatif et des résidences adaptées aux besoins des personnes autistes vieillissantes<sup>25</sup>.

### 3. Du soutien intégré et favorisant un ancrage dans la communauté

---

Le troisième constat découlant de nos résultats est l'importance de concevoir et de mettre en œuvre cette diversification dans l'offre de modèles résidentiels de concert avec des formes d'accompagnement et de services à la vie autonome adaptés aux besoins et aux différentes situations de vie des personnes. Étant donné que les besoins sont hétérogènes et que les obstacles dans l'accès aux services sont nombreux, il semble incontournable de réfléchir à l'offre de services et au soutien à la vie autonome comme étant procurés à même le milieu de vie des personnes.

En effet, les services et les soutiens à la vie autonome peuvent prendre différentes formes et des intensités variables. Outre l'accès à un logement ou une ressource d'hébergement, la qualité de vie et le maintien au sein de ces lieux ne doivent pas être négligés. En effet, des personnes vivant en logement ont confié leur désir d'y rester, mais craignent de ne pas en être capables par manque de soutien ponctuel (pour le ménage, les déplacements, les courses au supermarché, etc.). Dans les cas où les personnes résident avec leurs parents vieillissants, la bonification des services de proximité apparaît essentielle, notamment en ce qui concerne les services à domicile, les programmes de soutien en proche-aidance ou le programme du chèque emploi-service. L'option des logements multigénérationnels et un soutien fiscal à l'aménagement de son domicile en ce sens sont des avenues intéressantes et à explorer.

Tel qu'expérimenté dans des projets en cours au Québec, des modèles résidentiels gagneraient également à être développés en intégrant des services qui favorisent le bien-être et la vie autonome dans la communauté. À titre d'exemple, des services pourraient être dispensés à domicile ou implantés de façon permanente ou ponctuelle

---

<sup>25</sup> FQA, 2019, p. 11.

à même le projet résidentiel et offerts par des professionnel·le·s formé·e·s et sensibles aux réalités de l'autisme (par exemple, clinique médicale mobile hebdomadaire ou la visite bisannuelle d'un·e dentiste). Des ententes de partenariat pourraient soutenir différentes formes de soutien et assurer le bien-être et la sécurité des personnes résidentes. Il pourrait s'agir d'une supervision régulière, de l'organisation d'activités dans la communauté ou encore d'une passerelle vers d'autres ressources de soutien à la préparation en emploi. Faciliter l'accès aux services de santé et services sociaux offerts dans le réseau public pourrait également grandement contribuer au bien-être des personnes.

Comme nous savons, bon nombre de parents et proches procurent un soutien important à la personne autiste, qu'elle réside ou non au même domicile. Par ailleurs, cette situation n'est pas le cas de tous et toutes, des personnes autistes ayant confié un sentiment de solitude important et des situations d'isolement social accru. Plusieurs des besoins en soutien à la vie quotidienne précisés par les participant·e·s autistes consulté·e·s sont liés à du soutien social qui pourraient être comblés par des formes d'entraide, impliquant des voisins, des ami·e·s ou des pairs autistes. D'autres formes de soutien peuvent, par ailleurs, être données par des personnes qui n'ont pas de formation ou de titres en particulier, mais qui agissent comme des personnes-ressources. Par exemple, un voisin peut agir comme personne-ressource en accompagnant la personne pour faire ses courses et l'aider à ramener ses achats en voiture. Dans une perspective d'entraide, des formes d'échange entre personnes du voisinage ou du quartier (par exemple de l'aide pour remplir sa déclaration d'impôt en échange de la préparation de repas ou de la garde d'un animal de compagnie pendant les vacances) pourraient être soutenues et coordonnées par des intervenant·e·s ou des organisateur·trice·s communautaire·s. Dans ce contexte, les modèles résidentiels fondés dans une perspective de mixité sociale apparaissent tout particulièrement propices à ces échanges. La présence d'une personne responsable est, en ce sens, nécessaire non seulement pour des raisons de sécurité (par exemple protéger contre les abus), mais aussi pour faciliter les liens de communication et d'interconnaissance entre les résident·e·s autistes ou non.

Les recherches montrent que le soutien social est un facteur de protection associé au bien-être et à une meilleure qualité de vie<sup>26</sup>. Des modèles résidentiels intégrant du soutien social et un accès facilité à des professionnel·le·s pourraient contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes au sein de la communauté.

Enfin, des personnes ont rapporté des conflits avec les personnes avec qui elles cohabitent ou leur propriétaire. À cet égard, des formations pourraient être développées en concertation avec des personnes autistes, des proches et des organismes communautaires sur le terrain. D'une part, ces formations viendraient sensibiliser la population générale, dont les propriétaires, à l'autisme et à la neurodiversité en contexte de cohabitation. D'autre part, celles-ci informeraient les personnes et leurs proches de leurs droits et des recours en matière de logement, d'hébergement et de services.

## Conclusion

En conclusion, cette recherche souligne l'importance de penser et d'offrir différentes options de logement et d'hébergement toutes aussi variées que les situations de vie et les besoins des personnes autistes. De façon plus spécifique, elle pointe le besoin de projets résidentiels accessibles, adaptés, abordables et offrant des services de soutien ou d'accompagnement à la vie autonome au Québec. De ces projets, plusieurs gagneraient à être conçus dans une approche de mixité sociale favorisant une cohabitation respectueuse et soutenant des formes d'entraide solidaire. Outre le fait que le logement soit un droit humain fondamental<sup>27</sup>, des liens étroits lient le chez-soi à la qualité de vie<sup>28</sup>. Ainsi, soutenir les projets communautaires qui œuvrent en ce sens, c'est contribuer au bien-être des personnes autistes dans la communauté et, plus largement, à leur inclusion au sein de la société québécoise.

---

<sup>26</sup> Bishop-Fitzpatrick et coll., 2018 ; Hedley et coll., 2017 ; Jeanneret et coll., 2022.

<sup>27</sup> Assemblée générale des Nations unies, 1948.

<sup>28</sup> Billstedt et coll., 2011 ; Verdugo et coll., 2005.

## Références

- Assemblée générale des Nations unies. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (217 [III] A). Paris.
- Berrigan, P., Scott, C. W. M., & Zwicker, J. D. (2020). Employment, Education, and Income for Canadians with Developmental Disability: Analysis from the 2017 Canadian Survey on Disability. *Journal of Autism and Developmental Disorders*.
- Billstedt, E., Gillberg, I. C., & Gillberg, C. (2011). Aspects of quality of life in adults diagnosed with autism in childhood: a population-based study. *Autism: the international journal of research and practice*, 15(1), 7-20.
- Bishop-Fitzpatrick, L., Mazefsky, C. A., & Eack, S. M. (2018). The Combined Impact of Social Support and Perceived Stress on Quality of Life in Adults with Autism Spectrum Disorder and without Intellectual Disability. *Autism: The International Journal of Research and Practice*, 22(6), 703-711.
- Boisvert, I., Lortie, V., Mercier, M., & Saury, S. (2019). *L'autonomie des jeunes âgés de 6 à 21 ans qui présentent une déficience intellectuelle*.  
[https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESS\\_DI\\_GP.pdf](https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/ServicesSociaux/INESS_DI_GP.pdf)
- Canadian Academy of Health Sciences. (2022). *Autism in Canada: Considerations for future public policy development - Weaving together evidence and lived experience*. Ottawa (ON).  
<https://cahs-acss.ca/wp-content/uploads/2022/04/CAHS-Autism-in-Canada-Considerations-for-future-public-policy-development.pdf>
- Caron, V., Jeanneret, N., Giroux, M., Guerrero, L., Ouimet, M., Forgeot d'Arc, B., . . . Courcy, I. (2022). Sociocultural context and autistics' quality of life: A comparison between Québec and France. *Autism*, 26(4), 900-913.
- Couture, M. (2021). *Regards croisés sur la participation sociale des adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme, une étude qualitative et quantitative*.  
[https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/spectre-autisme\\_melanie.couture-rapport.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/spectre-autisme_melanie.couture-rapport.pdf)
- Des Rivières-Pigeon, C., & Courcy, I. (2014). *Autisme et TSA : quelles réalités pour les parents au Québec? : [santé et bien-être des parents d'enfant ayant un trouble dans le spectre de l'autisme au Québec]*. Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Univ. du Québec.
- Désormeaux-Moreau, M. & Couture, M. (2022). Logement locatif et habitat : préférences des personnes autistes adultes. *Midi-Conférence de l'Institut Universitaire de première ligne en Santé et Services sociaux*.

- Elsabbagh, M., Divan, G., Koh, Y.-J., Kim, Y. S., Kauchali, S., Marcín, C., . . . Fombonne, E. (2012). Global Prevalence of Autism and Other Pervasive Developmental Disorders. *Autism Research*, 5(3), 160-179.
- Fédération Québécoise de l'Autisme. (2019). *Portrait de la situation des milieux de vie autre que le milieu familial d'origine des adultes autistes*.  
[https://www.autisme.qc.ca/assets/files/04-nos-actions/Avis-prise-position/Memoire\\_Hebergement.pdf](https://www.autisme.qc.ca/assets/files/04-nos-actions/Avis-prise-position/Memoire_Hebergement.pdf)
- Fombonne, E. (2009). Epidemiology of Pervasive Developmental Disorders. *Pediatric Research*, 65(6), 591.
- Gouvernement du Québec. (2022). Maison alternative Rivière-des-Prairies. dans : CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.  
<https://www.ciussnordmtl.ca/installations/maison-alternative-de-riviere-des-prairies/>
- Hedley, D., Uljarević, M., Wilmot, M., Richdale, A., & Dissanayake, C. (2017). Brief report : Social support, depression and suicidal ideation in adults with autism spectrum disorder. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 47, 3669-3367.
- Jeanneret, N., Courcy, I., Caron, V., Giroux, M., Guerrero, L., Ouimet, M.,. . . Soulières, I. (2022). Discrimination and victimization as mediators between social support and psychological distress in autistic adults. *Research in Autism Spectrum Disorders*, 98, 102038.
- Lazoff, T., Zhong, L., Piperni, T., & Fombonne, E. (2010). Prevalence of Pervasive Developmental Disorders among Children at the English Montreal School Board. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 55(11), 715-720.
- Protecteur du citoyen. (2012). *Les services aux jeunes et aux adultes présentant un trouble envahissant du développement : de l'engagement gouvernemental à la réalité*.  
[https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports\\_speciaux/2012-05-23\\_rapport\\_ted\\_2.pdf](https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/2012-05-23_rapport_ted_2.pdf)
- Statistiques Canada. (2020). Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes (ECSEJ), 2019.  
[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5233](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5233)
- Vassart, S. (2006). Habiter. *Pensée plurielle, La question du logement social*, 12(2), 9-19.
- Verdugo, M. A., Schalock, R. L., Keith, K. D., & Stancliffe, R. J. (2005). Quality of life and its measurement: important principles and guidelines. *Journal of Intellect Disability Research*, 49(Pt 10), 707-717.
- Vérificateur général du Québec. (2013). *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2013-2014, Vérification de l'optimisation des ressources*.  
[https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/2013-2014-VOR-Printemps/fr\\_Rapport2013-2014-VOR%20-%20printemps.pdf](https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/2013-2014-VOR-Printemps/fr_Rapport2013-2014-VOR%20-%20printemps.pdf)

Viguet, M. (2020). Communication inclusive - Mode d'emploi. Québec, CDEC de Québec.  
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4159841>

## Annexe 1

Tableau A.1. Sources de revenus

|  |          | Participant·e-s<br>autistes | Proxy (parents ou<br>proches) | Total       |
|--|----------|-----------------------------|-------------------------------|-------------|
| <b>SOURCES DE REVENUS</b>  | <i>n</i> | <b>179</b>                  | <b>191</b>                    | <b>370</b>  |
| Reçoit des revenus d'emploi*   | %        | 48,0                        | 14,7                          | 30,8        |
| Reçoit la Solidarité sociale*  | %        | 33,5                        | 60,2                          | 47,3        |
| Reçoit des dons de proches*  | %        | 17,9                        | 11,5                          | 14,6        |
| Reçoit des prestations<br>d'Assurance-emploi, Prestation<br>Canadienne d'Urgence et<br>Prestation Canadienne de<br>Relance Économique*   | %        | 13,4                        | 2,1                           | 7,6         |
| Reçoit des prestations pour<br>enfants (allocations)*  | %        | 6,7                         | 4,7                           | 5,7         |
| Reçoit des prêts et bourses pour<br>études*  | %        | 8,9                         | 0,5                           | 4,6         |
| Reçoit des prestations du<br>Régime de pensions du Canada,<br>du Régime de rentes du Québec,<br>pension de la Sécurité de la<br>vieillesse et Supplément de<br>revenu garanti* | %        | 4,5                         | 1,6                           | 3,0         |
| Reçoit un revenu de retraite<br>provenant de source privée*  | %        | 1,1                         | 0                             | 0,5         |
| Reçoit un revenu de<br>placements*   | %        | 0,6                         | 0                             | 0,3         |
| Autres revenus provenant de<br>source privée (par exemple<br>héritage ou pension alimentaire<br>pour les enfants) *  | %        | 4,5                         | 1,0                           | 2,7         |
| Ne connaît pas ses sources de<br>revenus ou ne souhaite pas<br>répondre  | %        | 8,4                         | 2,1                           | 5,1         |
| <b>AUCUNE</b>  | %        | <b>5,0</b>                  | <b>16,8</b>                   | <b>11,1</b> |

\*Choix de réponses non mutuellement exclusifs

## Annexe 2

Tableau A.2. Aspects « importants » ou « très importants » dans le choix d'un logement ou d'une ressource d'hébergement<sup>29</sup>

|   |          | Participant·e·s<br>autistes | Proxy<br>(parents ou<br>proches) | Total |
|---|----------|-----------------------------|----------------------------------|-------|
| Sentiment de sécurité   | <i>n</i> | 176                         | 181                              | 357   |
|   | %        | 90,9                        | 95,6                             | 93,3  |
| Prix (coûts économiques)  | <i>n</i> | 175                         | 159                              | 334   |
|   | %        | 95,4                        | 82,6                             | 91,0  |
| Bonne communication avec les propriétaires                        | <i>n</i> | 164                         | 152                              | 316   |
|   | %        | 87,2                        | 90,8                             | 88,9  |
| Propreté générale du logement                                     | <i>n</i> | 176                         | 179                              | 355   |
|   | %        | 87,5                        | 88,8                             | 88,2  |
| Insonorisation  | <i>n</i> | 175                         | 179                              | 354   |
|   | %        | 85,1                        | 85,5                             | 85,3  |
| Avoir une cuisine dans le logement                                | <i>n</i> | 174                         | 167                              | 341   |
|   | %        | 88,5                        | 80,2                             | 84,5  |
| Quartier  | <i>n</i> | 174                         | 177                              | 351   |
|   | %        | 80,5                        | 88,1                             | 84,3  |
| Qualité des systèmes d'aération, de climatisation et de chauffage | <i>n</i> | 174                         | 171                              | 345   |
|   | %        | 88,5                        | 83,6                             | 86,1  |
| Qualité générale du bâtiment                                      | <i>n</i> | 177                         | 176                              | 353   |
|   | %        | 83,1                        | 80,7                             | 81,9  |
| Environnement sonore du quartier                                  | <i>n</i> | 175                         | 181                              | 356   |
|   | %        | 74,9                        | 81,8                             | 78,4  |
| Proximité du travail ou de l'école                                | <i>n</i> | 164                         | 169                              | 333   |
|   | %        | 76,2                        | 75,1                             | 75,7  |

<sup>29</sup> Des écarts significatifs ( $p$  inférieur à 0,05) sont constatés entre les groupes pour les variables : « Prix », « Avoir une cuisine dans le logement », « Quartier », « Proximité du transport en commun », « Animal de compagnie », « Cafétéria ou disponibilité de services alimentaires », « Possibilité d'activités de groupe ou d'activités communautaires » et « Stationnement ».



|   |          |      |      |      |
|---|----------|------|------|------|
| Beaucoup de lumière naturelle   | <i>n</i> | 175  | 177  | 352  |
|   | %        | 72,0 | 70,6 | 71,3 |
| Proximité du transport en commun  | <i>n</i> | 172  | 167  | 339  |
|   | %        | 79,1 | 62,9 | 71,1 |
| Proximité des espaces verts   | <i>n</i> | 171  | 179  | 350  |
|   | %        | 66,1 | 62,0 | 64,0 |
| Animal de compagnie permis  | <i>n</i> | 169  | 169  | 338  |
|   | %        | 65,1 | 42,6 | 55,6 |
| Cafétéria ou disponibilité de services alimentaire (par exemple de livraison) | <i>n</i> | 160  | 162  | 322  |
|   | %        | 37,5 | 72,2 | 55,0 |
| Activités de groupe ou d'activités communautaires                             | <i>n</i> | 171  | 181  | 352  |
|   | %        | 39,8 | 67,4 | 54,0 |
| Stationnement (inclus ou à proximité)   | <i>n</i> | 160  | 148  | 308  |
|   | %        | 53,1 | 23,6 | 39,0 |